

Après avoir plaidé pour une solution à deux Etats

WASHINGTON SE DÉSAVOUE AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Page 6

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7870 - SAMEDI 20 AVRIL 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Présidentielle

SAHLI DEUXIÈME CANDIDAT DÉCLARÉ

Page 3

COOPERATION AVEC L'OTAN

L'ALGÉRIE, UN PARTENAIRE FIABLE



Le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a souligné que « l'Algérie s'en tenait fermement à sa décision souveraine et à l'exercice de sa pleine souveraineté sur l'ensemble du territoire national ». Cette déclaration a été faite lors de sa rencontre avec l'amiral Rob Bauer, président du comité militaire de l'OTAN, au cours de laquelle il a souligné que la coopération entre les deux parties a connu un essor qualitatif, ayant permis l'instauration d'un partenariat solide et fructueux.

Page 3

APRÈS UN GEL DE PLUSIEURS ANNÉES

Relance du Fonds d'aide à la presse

Page 2

INVESTISSEMENT

La sécurité juridique, facteur d'attractivité

Page 4

MC ALGER - CS CONSTANTINE

UN HUIS CLOS POLÉMIQUE

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

CNAS

Lancement de la carte e-Chifa

LE MINISTRE du Travail, Fayçal Bentaleb, a annoncé le lancement de la nouvelle carte d'assurance de sécurité sociale numérique e-Chifa, soulignant que cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts de son département pour la modernisation et la numérisation des services d'assurance-maladie, permettant aux assurés sociaux de demander et d'obtenir leur carte en ligne, sans avoir à se déplacer aux agences de la CNAS.

Intervenant lors de la cérémonie officielle du lancement de cette nouvelle version de la carte Chifa, le ministre a fait savoir qu'une phase pilote sera menée dans cinq wilayas : Alger, Blida, Boumerdès, Mostaganem et Sétif. Cette expérimentation permettra d'évaluer le fonctionnement de la carte et d'identifier d'éventuels problèmes avant son déploiement à l'échelle nationale.

«Cette nouvelle carte mise en service vise, en premier lieu, la catégorie des étudiants universitaires vu les spécificités numériques dont elle est dotée. La version numérique de la carte Chifa (e-Chifa) peut être téléchargée via l'application mobile ou la plate-forme numérique de la CNAS ''EL-HANA'', et ce après vérification des données du bénéficiaire», a-t-il expliqué.

La carte e-Chifa permet de se passer des mises à jour habituelles car elle est accessible via le téléphone. De plus, la version numérique est conforme aux réglementations en matière de protection des données personnelles. M. Bentaleb a ajouté que la nouvelle carte garantit une couverture rapide des besoins et des services offerts par la carte Chifa.

Elle contribuera également à consacrer la justice sociale pour les citoyens et sera ajoutée comme élément clé du plan stratégique en matière d'assurance sociale.

La carte numérique permet également d'accéder aux services de près de 18 000 professionnels de santé contractuels. Elle permet aussi l'identification et l'authentification numériques grâce aux données qu'elle contient, en s'appuyant sur un code QR qui est vérifié à distance avec les bases de données de la caisse, après la saisie du code PIN du titulaire de la carte.

La version numérique de la carte Chifa facilitera la protection des données personnelles.

En effet, seules les données nécessaires à la prise en charge du bénéficiaire de la sécurité sociale sont transmises aux professionnels de santé.

Il s'agit notamment des informations d'identité telles que le nom, le prénom, la date de naissance, le numéro de sécurité sociale et le numéro d'identification nationale, ainsi que des données techniques permettant la signature électronique.

Parmi les avantages, a ajouté M. Bentaleb, l'élimination de la mise à jour de la carte, la disponibilité de la carte sur smartphone, ce qui permet d'éliminer les problèmes d'oubli ou de perte de la carte, la limitation des risques de fraude et enfin la numérisation complète des échanges entre les acteurs tout au long du parcours de soins du bénéficiaire de la sécurité sociale.

Le succès de cette nouvelle carte, selon le ministre, dépendra de la mobilisation des assurés sociaux et des professionnels de la santé.

Lynda Louifi

APRÈS UN GEL DE PLUSIEURS ANNÉES

Relance du Fonds d'aide à la presse

L'élaboration du projet du Fonds d'aide à la presse a été achevée et se trouve en phase d'enrichissement, avant sa soumission au président de la République, Abdelmadjid Tebboune. C'est ce qu'a affirmé, jeudi dernier, le ministre de la Communication, Mohamed Laagab.



Mohamed Laagab lors de sa visite de travail à Oran.

Au terme de sa visite d'inspection des différents établissements médiatiques relevant de son secteur à Oran, le ministre a souligné dans un point de presse que «la relance de ce fonds fait partie des orientations du président de la République» et que «l'élaboration du projet a été achevée et des copies ont été transmises à certains établissements médiatiques pour enrichissement».

Le ministre a ajouté que «le fonds a été gelé durant plusieurs années et nous œuvrons à récupérer les sommes qui s'y trouvaient et à les mettre à la disposition du nouveau fonds, même si nous avons trouvé de nouvelles sources pour son financement autre que le Trésor public».

Ce fonds, dont la création répond aux directives du président Tebboune, constitue une étape importante dans le processus de revitalisation de la presse et de son adaptation aux exigences d'un monde en constante évolution.

Le ministre Laagab a, en outre, souligné que le Fonds d'aide à la presse ne se limitera pas au seul financement public. De nouvelles sources de financement seront explorées, telles que le mécénat, le sponsoring et les partenariats avec des organismes internationaux. Cette diversification des sources de financement permettra d'assurer la pérennité du fonds et de le soustraire aux aléas budgétaires. Le Fonds d'aide à la presse proposera également un accompagnement et un soutien multiforme aux acteurs du secteur, notamment en matière de formation, de modernisation des équipements et de développement de nouveaux produits et services.

Cette approche globale permettra aux médias de renforcer leurs capacités et de s'adapter aux mutations technologiques et sociétales. Elle contribuera également à la diversification de l'offre médiatique et à l'émergence de nouveaux titres et de nouvelles formes de journalisme.

Par ailleurs, le ministère de la Communication s'apprête à lancer un conseil d'éthique et de déontologie. Ce conseil aura pour mission d'élaborer une charte de l'éthique et de la déontologie du journalisme en Algérie. Cette charte permettra de promouvoir des pratiques journalistiques responsables et respectueuses des principes de l'information libre et pluraliste.

M. Laagab a également annoncé la mise en œuvre des nouveaux textes juridiques liés aux médias. Il s'agit notamment de l'adaptation des lois régissant la presse écrite et électronique. Ces nouvelles dispositions visent à créer un environnement juridique favorable au développement de la presse et à garantir la liberté d'expression et le droit à l'information.

En outre, le ministre a rappelé l'obligation faite aux institutions médiatiques par la loi sur l'information de former leurs journalistes et leurs travailleurs. Ce sont l'Autorité de régulation et le ministère de la Communication qui veilleront à cette obligation, qui vise à garantir la qualité de l'information délivrée au public.

Conscient de l'importance de la diffusion pour la viabilité des médias, le ministre a annoncé la levée du gel sur plusieurs projets de construction de nouveaux émetteurs. Ces projets permettront d'étendre la couverture radiophonique et télévisée et de rendre l'information plus accessible aux populations des zones isolées.

M. Laagab a affirmé à cette occasion : «Nous avons eu une séance de travail avec le ministre des Finances et nous sommes parvenus à la levée du gel sur plusieurs projets, dont le projet Djebel Antar à Béchar, qui permettra l'expansion de la couverture radiophonique et télévisée».

Lors de sa visite à la Société de l'impression de l'Ouest, il a souligné la reconsidération de la tendance actuelle des imprimeries basées sur l'impression de journaux et de magazines, soulignant la nécessité de diversifier les produits et de rechercher de nouveaux marchés. Il a également préconisé la formation des employés et le recours à des experts étrangers pour suivre l'évolution technologique, ainsi que la participation de l'Algérie à une exposition internationale en Allemagne en mai prochain.

A la station d'émission de l'entreprise de radiodiffusion et de télévision TDA, M. Laagab a fait part de la poursuite des travaux visant à améliorer la diffusion radiophonique et télévisuelle, et à élargir la couverture des zones d'ombre médiatique, tout en saluant les efforts déployés par le personnel de l'entreprise au niveau national pour faire véhiculer le son et l'image aux spectateurs et auditeurs.

Concernant l'interdiction d'entrée du journaliste Farid Alilat en Algérie, Laagab a expliqué que ce n'est pas lié à sa qualité de citoyen algérien, mais concerne le média où il exerce, à savoir Jeune Afrique, qui a pris des positions le moins qu'on puisse dire «inamicales» envers l'Algérie. Le périodique, a-t-il ajouté, a adopté des positions éditoriales hostiles à l'égard de l'Algérie. Ce média publie tantôt des informations incorrectes tantôt des informations exagérées, et n'évoque jamais tout ce qui est positif en Algérie», a-t-il souligné.

Il a assuré que l'Algérie «n'a pas expulsé et n'expulsera aucun de ses enfants. A une époque où les pays n'étaient pas en mesure de rapatrier leurs enfants, durant la pandémie sanitaire, l'Algérie a déployé des efforts considérables pour rapatrier tous ses enfants de diverses régions du monde et transférer gratuitement d'autres communautés arabes».

Sihem B.

Le PDG du quotidien El Djoumhouria limogé

LE MINISTRE de la Communication, M. Mohamed Laagab a décidé, jeudi, de limoger le président-directeur général du quotidien public *El Djoumhouria*, Mohamed Alem, après avoir constaté «plusieurs manquements et déséquilibres» dans la gestion de cet établissement médiatique, a indiqué un communiqué du ministère. La même source a précisé que «lors de la visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran, jeudi 18 avril 2024, le ministre de la Communication, Dr Mohamed Laagab, s'est rendu au siège du journal *El Djoumhouria*, où il a constaté plusieurs manquements et déséquilibres dans la gestion de ce journal». Dans le cadre de «l'adaptation des institutions médiatiques à la nouvelle loi organique sur l'information du 27 août 2023, notamment la loi relative à la presse écrite et électronique, promulguée le 2 décembre 2023, le ministre de la Communication a décidé de mettre fin, séance tenante, aux fonctions du Président-directeur général du journal *El Djoumhouria*, Mohamed Alem». Au sein de la rédaction d'*El Djoumhouria* régnait une situation de malaise et de conflits depuis la nomination de Alem. Plusieurs audits et des rapports avaient été adressés au ministère de la communication, selon une source au sein de ce quotidien public.

S. B.

ALGÉRIE-OTAN

Chanegriha salue le partenariat et la concertation

Le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a souligné que « l'Algérie s'en tenait fermement à sa décision souveraine et à l'exercice de sa pleine souveraineté sur l'ensemble du territoire national ». Cette déclaration a été faite lors d'une rencontre au siège de l'état-major de l'ANP, avec l'amiral Rob Bauer, président du comité militaire de l'OTAN, qui effectue une visite officielle en Algérie à la tête d'une importante délégation.



Le général d'armée Saïd Chanegriha avec l'amiral Rob Bauer.

Le général d'armée a rappelé, dans ce contexte, que «l'Algérie a consenti un lourd tribut pour son indépendance, tout au long de son parcours combattant, de 1830 à 1962, où 5 630 000 Algériens sont tombés en martyrs, dont 1 500 000 durant la révolution du 1er novembre 1954. Ce sont ces sacrifices incommensurables qui ont présidé à l'adoption par l'Algérie de la politique de non-alignement».

«Ainsi, l'Algérie, qui est fière de son passé et jalousement attachée à son indépendance, s'en tient fermement à sa décision souveraine et à l'exercice de sa pleine souveraineté sur l'ensemble de son territoire national», a soutenu le chef d'état-major de l'ANP.

Evoquant les relations entre l'Algérie et l'OTAN, le général d'armée a souligné que la coopération a permis l'instauration d'un partenariat solide et fructueux entre les deux parties, ainsi que la création d'une dynamique de concertation et de dialogue. «La coopération entre l'Algérie et l'OTAN, dans le cadre du dialogue méditerranéen, a terminé, en mars dernier, sa 24e année, où elle a permis l'instauration d'un partenariat solide et fructueux entre les deux parties ainsi que la création d'une dynamique de concertation et de dialogue, tel que le confirme votre visite aujourd'hui», a affirmé le chef d'état-major de l'ANP.

Chanegriha a ajouté qu'au chapitre de la coopération militaire, qui constitue le socle de ce partenariat, une lecture attentive du bilan des activités réalisées durant ces dernières années «montre que la coopération militaire entre l'Algérie et l'OTAN a connu un essor qualitatif en termes de dialogue, de concertation et d'action».

A son tour, l'amiral Rob Bauer «a salué le rôle pivot que joue l'Algérie dans la préservation de la sécurité et de la stabilité dans la région», relève le communiqué du MDN. A l'issue, les deux parties ont échangé des présents symboliques avant que le président du comité militaire de l'OTAN ne signe le livre d'or de l'état-Major de l'Armée nationale populaire, conclut le communiqué.

Pour rappel, cette visite de la délégation de l'OTAN s'inscrit dans le cadre d'un périple qu'effectue le représentant ottonien dans des pays partenaires du Dialogue méditerranéen de l'OTAN. Les discussions avec les hauts responsables algériens ont permis de passer en revue les relations de partenariat entre l'Algérie et l'OTAN, ainsi que les moyens de les renforcer davantage afin de répondre aux aspirations des deux parties, notamment dans le cadre de l'exécution du prochain programme de coopération bilatérale, intitulé «Programme de partenariat individualisé».

Hachemi B.

CAUSES, SOLUTIONS ET IMPACT

La migration africaine vers l'Europe en débat

UN SÉMINAIRE national sous le thème «Migration africaine vers l'Europe : causes et solutions», a eu lieu, jeudi dernier, à la faculté des sciences politiques à l'université Alger 3. Les experts qui ont pris part à cette rencontre ont débattu sur ce phénomène et son impact sur la région maghrébine, nord-africaine et méditerranéenne.

Ismail Debeche, professeur à la faculté des sciences politiques à l'université Alger 3, a ainsi mis en avant les principales causes qui engendrent ce flux humain de l'Afrique vers l'Europe. Il s'agit, selon lui, de l'absence d'une stratégie efficace du développement local contribuant à contenir ce phénomène. A ce propos, il a souligné que l'approche algérienne dans ce sens se focalise sur le développement local, loin de toute intervention militaire poussant les individus à fuir leurs pays.

En outre, il a expliqué que la migration africaine est vue par des Européens «en tant que fait relativement positif vu que la tranche jeune est beaucoup moins nombreuse en Europe, ce qui n'est pas le cas de l'extrême-droite (européenne), qui dénonce ce phénomène et veut se débarrasser des immigrants à tout prix, et ce malgré la situation humanitaire et sécuritaire dans leurs pays d'origine», a souligné Ismail Debeche.

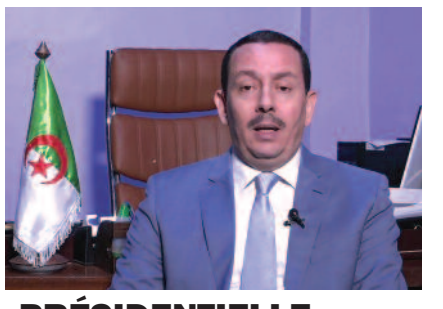
Il a également affirmé que «l'Algérie a pu diminuer efficacement le phénomène de l'immigration clandestine, notamment à travers des stratégies locales qui consistent à encourager les jeunes à réaliser leurs propres projets et à aider financièrement ceux qui sont au chômage».

De son côté, le président du comité scientifique organisateur du séminaire, Fateh Chibani, a fait savoir que l'Algérie est passée ces dernières années d'un pays de transit à un pays d'accueil pour les migrants issus notamment des pays du Sahel. «La diplomatie algérienne a été active dans ce sens, à travers la mise en place des accords de réinstallation des réfugiés de ces pays», a-t-il ajouté.

Les intervenants, issus des différentes universités du pays, ont mis l'accent sur les différentes problématiques liées à ce sujet, à savoir l'augmentation des prix des aliments à cause de la guerre russo-ukrainienne, le rôle de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex) dans ce paysage, ou encore l'impact des facteurs climatique sur le fléau de l'immigration.

Il convient de rappeler que l'Algérie a prévu la mise en place d'une instance nationale dédiée à la question de la migration clandestine, et ce pour une meilleure prise en charge de ce phénomène, selon les déclarations du directeur général des affaires consulaires et de la communauté nationale à l'étranger au ministère des Affaires étrangères, Rachid Meddah. L'approche algérienne de lutte contre la migration clandestine est une «approche humaine», et le pays mobilise d'importants moyens en amont et en aval pour contrer ce phénomène, selon le même responsable.

Rim Boukhari



PRÉSIDENTIELLE DE SEPTEMBRE 2024

Sahli second candidat déclaré

LE NOUVEAU groupe politique, dénommé «bloc de stabilité et de réforme» a annoncé la nomination du chef du parti de l'Alliance nationale républicaine, Belkacem Sahli, comme son candidat aux prochaines élections présidentielles anticipées de septembre 2024. L'annonce officielle a été faite, hier, lors d'une cérémonie Zéralda (Alger). Ce groupe politique a été constitué récemment sur la base d'une alliance entre plusieurs formations. Ce bloc comprend des petits partis, sans grand ancrage électoral, comme le parti du Renouveau et du Développement, le Front démocratique libre, le Mouvement national pour la nature et le Parti du renouveau national, outre l'Alliance nationale républicaine dirigée par Sahli. Il faut souligner que Belkacem Sahli avait précédemment annoncé sa candidature à l'élection présidentielle de 2019, mais il n'avait pas rempli toutes les conditions de candidature, notamment le nombre des parrainages répartis sur trente wilayas, comme exigé par la loi électorale. Ce déficit avait poussé le Conseil constitutionnel de l'époque à rejeter son dossier de candidature. Pour rappel, la première candidature annoncée a été celle de la présidente de l'Union pour le changement et le progrès (UFC), Zoubida Assoul, en mars dernier. Agée de 68 ans, cette dernière est avocate, ancienne magistrate et militante politique depuis de longues années.

Mohamed K.

UNRWA

L'Algérie octroie une aide d'urgence de 15 millions de dollars

LE MINISTRE des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a annoncé que l'Algérie, sur décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé d'apporter une contribution financière exceptionnelle de 15 millions de dollars à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA). Cette annoncé a été faite à l'occasion d'une réunion de l'ONU, mercredi dernier, New York. Dans une allocution prononcée lors de la réunion du Conseil international de sécurité sur l'UNRWA, M. Attaf a indiqué que «l'Algérie, sur décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, annonce l'octroi d'une contribution financière exceptionnelle de 15 millions de dollars au profit de l'UNRWA, qui vient s'ajouter aux précédentes contributions accordées directement par l'Algérie à l'Autorité palestinienne». L'Algérie estime que cette initiative «est un véritable devoir et un engagement inéluctable qui nous incombent ainsi qu'à d'autres membres de la communauté internationale», a-t-il indiqué.

S. N.

INVESTISSEMENT

La sécurité juridique, un autre facteur d'attractivité

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a affirmé que la sécurité juridique et judiciaire est un facteur essentiel pour attirer les investisseurs, a mis en avant le rôle tribunaux commerciaux spécialisés.

En plus de la stabilité juridique et l'amélioration du climat des affaires, la sécurité juridique est aussi un facteur d'attractivité des investissements.

C'est ce qu'a mis en avant le ministre de la Justice lors du premier séminaire national sur «Les tribunaux commerciaux spécialisés, pratiques et perspectives», tenu avant-hier à Alger. «La réalisation de la sécurité juridique et judiciaire est l'un des facteurs essentiels pour attirer les investisseurs», a-t-il souligné, rappelant que l'investissement constitue un axe important dans le programme du président de la République.

Le ministre a salué, dans ce contexte, les efforts de l'Etat visant à encourager l'investissement et à assurer un climat d'affaires favorable à travers les réformes multidimensionnelles engagées sur les plans législatif, réglementaire ou institutionnel».

M. Tabi a évoqué dans ce sens les textes juridiques pertinents, notamment la loi sur l'investissement de 2022 et les incitations qu'elle offre, ainsi que la loi fixant les conditions et modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat, destiné à la réalisationμ


Le ministre de la Justice, Abderrachid Tabi.

de projets d'investissement, promulguée en 2023. Il a évoqué aussi la loi modifiant et complétant le code pénal, adoptée récemment par le Parlement et qui prévoit de nouvelles dispositions incriminant les actes attentant à l'investissement, outre la révision des dispositions du code du commerce. Le ministre a évoqué, dans ce contexte, les spécificités des contentieux commerciaux qui impliquent une célérité dans le règlement et une ouverture sur la réalité économique, d'où la nécessité, a-t-il dit, de la création de tribunaux de commerce spécialisés.

L'objectif escompté à travers la création de tribunaux de commerce spécialisés «est d'assurer un climat d'affaires sain, serein et stable», selon les précisions du ministre. La présidente de la Cour d'Alger, Guellati Douniazed a de son côté indiqué qu'»il existe 12 tribunaux de commerce spécialisés à l'échelle nationale, renforcés par des assistants spécialisés dans différents domaines avec une large expérience en matière de contentieux à caractère commercial».

De son côté, le bâtonnier de l'ordre des avocats d'Alger, Mohamed Baghdadi, a indiqué que ce séminaire s'inscrivait dans le cadre du «programme de formation continue au profit des avocats, organisé par l'ordre des avocats en partenariat avec la Cour d'Alger», ajoutant qu'il a, aussi, pour but de «mettre en exergue l'organisation et le fonctionnement des tribunaux de commerce spécialisés».

De nombreuses communications ont été en outre présentées par des magistrats et des avocats sur «la compétence matérielle et territoriale des tribunaux de commerce», les «procédures judiciaires et le déroulement du procès devant les tribunaux de commerce spécialisés», les «compétences du président du tribunal de commerce», outre les «voies de recours et les problématiques d'exécution devant les tribunaux de commerce».

Lilia Aït Akli

RÉUNIONS DE PRINTEMPS DU FMI ET DE LA BM

Faid plaide pour le renforcement des appuis techniques

LE MINISTRE des Finances, Laaziz Faid, a souligné la nécessité de renforcer les capacités des pays membres du Groupe intergouvernemental des 24 (G-24) pour les questions monétaires internationales et le développement ainsi que l'importance des appuis techniques fournis par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI).

Le plaidoyer du ministre a été fait à l'occasion de sa participation aux travaux de la réunion des ministres des Finances et des gouverneurs des Banques centrales du G-24, dans le cadre des réunions de printemps du FMI et de la BM à Washington.

Le ministre a, en effet, mis en avant «le rôle essentiel de ces soutiens pour aider les pays du groupe à élaborer des politiques économiques pertinentes, capables de relever les nombreux défis auxquels ils sont confrontés».

M. Faid a, dans ce sens, plaidé en faveur d'»un accroissement des ressources financières disponibles et d'une assistance technique mieux adaptée, afin de favoriser des avancées tangibles vers la réalisation des objectifs de développement durable».

Concernant les discussions en cours sur les réformes des institutions de Bretton Woods et le renforcement de leurs capacités d'intervention, le ministre des Finances a encouragé les participants à examiner toutes les options recommandées dans le cadre de l'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement. Il a souligné l'importance d'optimiser les bilans, de favoriser l'engagement continu du Groupe de la Banque mondiale dans le financement de la lutte contre le changement climatique et de promouvoir des partenariats avec d'autres banques multilatérales de développement pour renforcer ce soutien.

M. Faid a, en outre, participé à la réunion des ministres des Finances et des gouverneurs des Banques centrales de la région MENA, avec la directrice générale du FMI, où les défis imposés par le changement climatique ainsi que les crises géopolitiques en cours, notamment la guerre menée contre Gaza et ses retombées négatives sur la croissance économique de la région, ont été au centre des discussions.

LES PERFORMANCES DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE SALUÉES

Le ministre des Finances s'est, par ailleurs, entretenu avec plusieurs responsables à l'occasion des réunions de printemps du FMI et de la BM. Il s'est ainsi réuni avec la ministre tunisienne de l'Economie et de la Planification, Feryel Ouerghi. Les deux parties ont échangé sur les relations de coopération bilatérales. Les deux ministres ont exprimé «leur volonté de poursuivre ce dialogue et se sont engagés à travailler étroitement ensemble pour renforcer les liens de coopération entre leurs pays respectifs». Le ministre a également tenu une réunion avec Sergio Pimenta, vice-président régional pour l'Afrique à la Société financière internationale (IFC) et Jihad Azour, directeur du Département Moyen-Orient et Asie centrale du FMI. Ce responsable a exprimé sa satisfaction à l'égard des performances récentes de l'économie algérienne, saluant «les progrès réalisés dans la mise en œuvre des réformes et les résultats tangibles qui en ont découlé jusqu'à présent».

Il a souligné que ces avancées contribuent à placer l'économie du pays sur une trajectoire prometteuse de croissance durable et inclusive, tout en encourageant à poursuivre les efforts engagés dans cette voie.

L. A. A.

APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

Zitouni veut booster les exportations

LE MINISTRE du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a présidé, jeudi au siège du ministère, une réunion pour examiner les moyens de renforcer l'exportation des appareils électroménagers algériens, en assurant le service après-vente. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre qui vient en application des instructions du Premier ministre, a été consacrée à «l'examen des moyens de renforcer l'exportation des appareils électroménagers algériens, notamment dans les grands centres commerciaux, en assurant le service après-vente», note le communiqué.

Ont pris part à cette réunion, des représentants du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, accompagné de chefs d'entreprises activant dans le domaine de l'industrie de l'électroménager, des représentants de la Banque d'Algérie (BA) et de la Direction générale des douanes (DGD) ainsi que le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL), Tarek Boulmerka, selon la même source.

Les défis que doivent relever les exportateurs ont également été débattus pour renforcer l'exportation des appareils électroménagers algériens notamment suite à «la grande demande enregistrée par plusieurs marques algériennes dans de nombreux marchés internationaux, par rapport à la qualité de leurs produits et leur conformité aux normes», conclut le communiqué.

S. N.

SANTÉ MENTALE DES JEUNES

Deux nouvelles unités spécialisées à l'hôpital de Chéraga

L'engagement du gouvernement à placer la santé mentale des jeunes au cœur de ses priorités s'illustre par l'inauguration de deux nouvelles unités spécialisées visant à garantir l'optimisation de leur prise en charge. C'est ce qu'a indiqué, jeudi dernier, le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi.

Dans ce cadre, le ministre a procédé à l'inauguration de deux unités de pédopsychiatrie au niveau de l'établissement hospitalier spécialisé en santé mentale Mahfoud-Boucebci de Chéraga. Il a déclaré, à cette occasion, qu'»il est de notre devoir de prendre soin de cette tranche d'âge des jeunes qui est très importante. Ceci d'autant plus que le gouvernement ne ménage aucun effort pour prendre soin de tous les patients et suivre les développements scientifiques dans différentes disciplines médicales, comme la médecine mentale des adolescents et la pédiatrie». Il a également révélé «l'existence d'une coordination gouvernementale pour la prise en charge rapide des enfants scolarisés et la formation des médecins dans de nouvelles spécialités scientifiques adaptées aux exigences de la pédopsychiatrie».



Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi.

L'inauguration des deux nouvelles unités à l'hôpital de Chéraga s'inscrit dans une démarche globale de lutte contre les troubles mentaux chez les jeunes.

La première unité, dédiée aux adolescents, permettra de leur offrir une prise en charge individualisée et adaptée à leurs besoins spécifiques. Composée d'une équipe pluridisciplinaire (psychiatres, psychologues, assistants sociaux, éducateurs spécialisés), elle accompagnera les jeunes dans leurs difficultés et les aidera à développer leur résilience face aux épreuves de la vie.

La seconde unité, dédiée aux consultations et urgences pédopsychiatriques, répond à un besoin urgent en matière de prise en charge immédiate des enfants en situation de crise. Dotée d'équipements modernes et d'une équipe qualifiée, elle permettra d'intervenir rapidement et efficacement dans les moments les plus critiques, évitant ainsi des drames potentiels. Le ministre a soutenu que la création de ces unités devrait également être diffusée sur l'ensemble du territoire national. Il a ainsi souligné la nécessité du jumelage d'hôpitaux dans le Nord, les Hauts Plateaux et le Sud pour acquérir et échanger des expériences et des connaissances afin d'améliorer les services de santé fournis à cette catégorie et à d'autres catégories de patients.

En outre, le ministre a, à cette occasion, tiré la sonnette d'alarme face à l'augmentation des troubles mentaux chez les adolescents et les enfants. Il a pointé du doigt l'influence néfaste de «nouveaux comportements induits par l'utilisation à mauvais escient des technologies de l'information et de la communication». Addiction aux écrans, cyber-harcèlement, exposition à des contenus violents ou à caractère sexuel, ces phénomènes, en plein essor à l'ère du numérique, fragilisent la santé mentale des jeunes et les rendent plus vulnérables aux troubles anxieux, dépressifs ou psychotiques. Pour contrer ces effets néfastes, le ministre a appelé à une mobilisation collective. Il a notamment préconisé une meilleure sensibilisation des parents et des éducateurs aux enjeux de la santé mentale des jeunes, ainsi qu'un encadrement plus strict de l'utilisation des écrans chez les enfants et les adolescents. M. Saïhi a également insisté sur la nécessité de renforcer la formation des médecins généralistes en pédopsychiatrie. Cette mesure permettra d'améliorer la prise en charge des patients sur tout le territoire national et de faciliter l'accès à des soins spécialisés pour les jeunes et les enfants.

Par ailleurs, le premier responsable du secteur de la santé a présidé, jeudi dernier, une réunion d'évaluation du plan national de prise en charge des patients atteints de cardiomyopathie hypertrophique obstructive. Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux de cette rencontre, M. Saïhi a souligné «l'intérêt que porte le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la promotion de la santé et à la prise en charge des malades». Il a conforté ses propos en citant «l'affectation d'un budget conséquent au secteur et l'ouverture de plus de 600 structures de santé depuis 2021, ce qui a permis d'améliorer les prestations sanitaires». M. Saïhi a également souligné l'importance de la création de pôles et de services de santé pour améliorer la prise en charge des malades, notamment dans les wilayas du sud du pays. Après avoir rappelé les principaux facteurs de risque de cardiopathie, dont la mauvaise alimentation et la sédentarité, le ministre a insisté sur la nécessité d'appuyer le rapport d'évaluation du Plan national de prise en charge des malades (PAM) atteints de cardiomyopathie hypertrophique obstructive par des données et des chiffres précis permettant une évaluation minutieuse du niveau de réalisation des objectifs de ce plan lancé il y a trois ans.

M. Saïhi a également insisté sur l'importance du renforcement de la formation continue du personnel du secteur, notamment les médecins généralistes, pour assurer une prise en charge optimale des malades, y compris ceux atteints de cardiopathie.

Sihem Bounabi

MALADIE RÉNALE

Le nombre de patients en hausse en Algérie

LE NOMBRE de patients souffrant de maladie rénale est en augmentation en Algérie et dans le monde. La prise en charge médicale des patients souffrant de ce mal connait aussi des avancées considérables en Algérie. C'est le principe à retenir de la 15e journée de formation médicale continue organisée, jeudi, à l'auditorium du CHU Nedir-Mohamed de Tizi Ouzou par le service de néphrologie de ce CHU, en collaboration avec la SANDT et l'association AUNBTO à l'occasion de la journée mondiale du rein.

«Aspects nutritionnels et maladies rénales chroniques» est le thème de ce rendez-vous scientifiques où plusieurs spécialistes en néphrologie ont développé, chacun en ce qui le concerne, une thématique bien définie. «Acide urique, dénutrition en dialyse, quels paramètres ?», «Diététique et goutte, IRCT en Algérie, quelles réalités thérapeutiques ?», «Rein et diabète, quoi de neuf en 2024 ?» et «HTA du sujet âgé» sont, entre autres, les thématiques développées à l'occasion de cette journée de haute facture avec de forts détails purement scientifiques. Les spécialistes ont mis en avant que l'excès de la consommation des viandes rouges, l'obésité, la malnutrition et l'absence d'hygiène de vie ont été fortement déconseillés par les intervenants.



Une hausse inquiétante.

Par ailleurs, le Pr Mohand-Akli Boubchir, chef de service au niveau de service néphrologique du CHU Nedir Mohamed de Tizi Ouzou a déclaré au Jeune Indépendant qu'à l'heure actuelle, les deux centres de dialyses di CHU de Tizi Ouzou comptent une centaine de patients. Trois patients par semaine sont admis au niveau du service de dialyse. Le Pr Boubchir estime à un taux de 10% l'évolution de cette maladie en Algérie et dans le monde. S'agissant du traitement définitif de la maladie rénale, notre interlocuteur a indiqué que la solution n'est autre que la greffe rénale. Et depuis 2006, année des premières greffes, 23 greffes ont été réalisées à Tizi Ouzou. Pour cette année 2024, 24 opérations sont prévues. L'une de ces opérations de la greffe rénale au CHU de Tizi Ouzou est prévue pour cette journée du mardi, 23 avril 2024. S'agissant des remèdes non proposés par des spécialistes de la médecine moderne, c'est-à-dire les herboristes et autres recettes de grand-mère, le Pr Mohand-Akli Boubchir a recommandé l'extrême prudence, voire la méfiance.»Comment savoir la dose devant être prescrite et comment savoir si sa consommation ne provoque pas des effets secondaires si on n'est pas médecin reconnu ?», a-t-il soutenu.

Notons enfin que bien des voix du monde médico-scientifiques ont laissé entendre qu'avec le concours de la recherche scientifique bien des traitements viendront à la rescousse des patients. L'élément porcin, le rein notamment, a été testé avec succès en Occident sur l'humain. Dans ce cadre, il n'est pas exclu que le recours à l'élément porcin puisse être pratiqué en Algérie dans un avenir proche. Les gènes du porc et du chimpanzé ont des similitudes avec ceux de l'homme, d'où la probabilité d'utiliser la solution susmentionnée pour les malades rénaux, a-t-on appris auprès des compétences scientifiques présentes à la rencontre.

De notre bureau Said Tissegouine

ATTAQUE DE DRONES EN IRAN

L'entité sioniste choisit l'escalade

Moins d'une semaine après la riposte iranienne contre des cibles militaires en territoire palestinien occupé, une attaque de drones a ciblé hier matin la ville d'Ispahan dans le centre de l'Iran. L'agence de presse iranienne (IRNA) a indiqué que trois explosions ont eu lieu au centre de la ville d'Ispahan sans provoquer de dommages aux installations sensibles.

L'AGENCE de presse iranienne a souligné que les défenses aériennes avaient été activées dans l'espace aérien de plusieurs provinces du pays, confirmant l'abattage de trois drones, connus sous le nom de drones suicidaires et réputés pour leur faible portée, près de la base aérienne militaire de Chikari. L'agence a également affirmé que l'attaque n'avait pas causé de dommages ou d'explosions majeures, tandis que la télévision officielle a rapporté qu'aucune installation nucléaire n'avait été affectée ni ciblée dans la ville d'Ispahan.

Elle a également mentionné que les drones avaient été abattus par des défenses au sol à très basse altitude, et non par des systèmes de défense antimissile.

Cité par des médias iraniens, le chef d'état-major des forces armées iraniennes, Sayyid Abdolrahim Mousavi, a affirmé que grâce à la vigilance de l'armée, "plusieurs objets volants ont été abattus", sans préciser s'il s'agissait de drones et sans mentionner l'entité sioniste.



Selon l'agence "Tasnim", le secrétariat général du Conseil suprême de sécurité nationale iranien a nié les rapports selon lesquels l'organe, présidé par le président du pays Ebrahim Raïssi, avait tenu une réunion d'urgence hier matin après avoir entendu les explosions.

L'agence iranienne a également confirmé qu'il n'y avait pas eu d'explosions à Tabriz, affirmant que les bruits entendus étaient dus à la défense contre des objets suspects, soulignant l'absence de toute violation de la sécurité aux frontières du pays.

Selon des responsables américains cités par CBS News, Israël a conduit des frappes contre l'Iran dans la nuit de jeudi à vendredi. L'information a été confirmée par deux responsables sionistes dans le New York Times.

Des explosions ont également été signalées à l'ouest de la province de Soueïda, dans le sud de la Syrie, près d'une position de radar de l'armée syrienne.

Cette frappe sioniste semble être une réponse à l'attaque iranienne sans précédent pendant la nuit de samedi à dimanche dernier. Cette opération, baptisée « Promesse honnête », répondait à la frappe israélienne qui a détruit son consulat à Damas le 1er avril. Pour la première fois de son histoire, la République islamique avait attaqué directement Israël, rompant avec une stratégie adoptée depuis des décennies.

Mohamed M.

BURKINA FASO

Trois diplomates français expulsés

LES AUTORITÉS burkinabè ont expulsé trois diplomates français pour activités subversives présumées, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères du Burkina Faso publié avant-hier sur les médias sociaux.

Dans son communiqué, le ministère a nommé les trois diplomates, dont deux sont des conseillers politiques, et les a déclarés persona non grata au Burkina Faso. La même source a précisé que les trois personnes étaient sommés "de quitter le pays dans les prochaines 48 heures".

Le document ne donne pas de détails sur la nature des activités subversives commises par les diplomates français.

Les relations entre Paris et Ouagadougou se sont considérablement dégradées depuis l'arrivée au pouvoir du capitaine Ibrahim Traoré en septembre 2022.

De son côté, la France a déploré avant-hier cette décision. "Elle ne repose sur aucun fondement légitime. Nous ne pouvons que la déplorer", a déclaré Christophe Lemoine, porte-parole adjoint du ministère français des Affaires étrangères, qui a également jugé "infondées" les accusations portées à l'encontre des Français. Il est à noter que le 1er décembre dernier, quatre fonctionnaires français, désignés comme des agents du renseignement par les autorités burkinabè, avaient été arrêtés à Ouagadougou, mis en examen et se trouvent actuellement en résidence surveillée. Un an auparavant, en décembre 2022, le gouvernement burkinabè avait expulsé deux Français qui travaillaient pour une société burkinabè, soupçonnés par les autorités d'être des espions. Les relations entre les deux pays se sont considérablement dégradées depuis l'arrivée au pouvoir du capitaine Ibrahim Traoré en septembre 2022, par un coup d'État, le deuxième en huit mois.

Quelques mois après, Ouagadougou avait dénoncé un accord militaire de 1961 avec la France, après avoir obtenu le retrait des forces françaises.

L'ambassadeur de France à Ouagadougou, rappelé après le coup d'État, n'a pas été remplacé depuis. Les burkinabés ont également rompu les liens militaires avec la France en 2023, ordonnant à la force militaire française de quitter ce pays d'Afrique de l'Ouest dans un délai d'un mois.

Avec la détérioration de la situation sécuritaire et l'accroissement de la menace terroriste, le sentiment anti-français s'est renforcé au Burkina Faso. Des manifestants anti-français ont commencé à exhorter la junte à renforcer ses liens avec la Russie.

Ouagadougou a pris également ses distances avec les nations régionales et occidentales qui ne sont pas d'accord avec son approche. Cette année, elle a quitté le bloc économique régional ouest-africain connu sous le nom de CEDEAO et a créé une alliance avec le Mali et le Niger, baptisée L'Alliance des États du Sahel (AES).

Les trois pays font face depuis plusieurs années à des attaques terroristes récurrentes de groupes liés à Al-Qaïda et au groupe État islamique. Au Burkina seul, elles ont fait quelque 20 000 morts civils et militaires et environ deux millions de déplacés depuis 2015. Rappelant que l'AES est un pacte de défense mutuelle conclu entre ces trois pays le 16 septembre 2023. L'accord est signé à la suite du coup d'État du 26 juillet 2023 au Niger, contre lequel la CEDEAO menaçait d'intervenir militairement.

Cette alliance a été créée pour aider à contrer d'éventuelles menaces de rébellion armée ou d'agression extérieure, en soulignant que toute attaque contre la souveraineté et l'intégrité territoriale d'une ou plusieurs parties contractantes sera considérée comme une agression contre les autres parties.

Mohamed M.

KENYA

Le chef des armées tués dans un crash d'hélicoptère

LE CHEF des armées du Kenya, le général Francis Omondi Ogolla, et neuf autres responsables militaires ont été tués, avant-hier, dans le crash d'un hélicoptère dans l'ouest du pays, a annoncé le président kenyan William Ruto.

Le chef de l'État a fait part d'un "tragique accident" et a précisé que deux personnes présentes lors de ce vol ont survécu.

"Aujourd'hui, notre nation a vécu un tragique accident aérien dans la région de Sindar dans le comté d'Elgeyo-Marakwet. Je suis profondément attristé d'annoncer le décès du général Francis Omondi Ogolla, chef des Forces de défense kényanes", a déclaré le chef de l'État kényan à l'issue d'une réunion du Conseil de sécurité qu'il avait convoqué en urgence.

"Avec lui, lors de l'accident, se trouvaient onze autres vaillants militaires, neuf qui sont également décédés avec lui et deux survivants", a-t-il ajouté.

Ces responsables militaires étaient en déplacement dans cette région située à 400 km de Nairobi notamment pour "rendre visite aux troupes déployées dans le Rift Nord dans le cadre de l'opération Maliza Uhalifu ('mettre fin à la criminalité', en swahili)" destinée à combattre les groupes de bandits qui y sèment la terreur, a-t-il précisé.

L'accident a eu lieu alors qu'ils partaient inspecter les travaux de construction d'un centre de formation de recrues dans le comté voisin de Uasin Gishu. "Malheureusement, l'appareil s'est écrasé peu après le décollage", a déclaré William Ruto.

Le chef de l'État a annoncé trois jours de deuil à partir d'hier. Les corps des victimes, drapés dans des drapeaux kényans, ont été ramenés à Nairobi à bord d'un avion de l'armée de l'air jeudi en fin de journée, selon des images diffusées par la présidence.

L'armée de l'air a dépêché une équipe d'enquêteurs pour établir les causes de l'accident.

Selon le président Ruto, les hauts gradés étaient à bord d'un hélicoptère Bell UH-1B, surnommé "Huey", un appareil développé dans les années 1950 et largement utilisé par l'armée américaine pendant la guerre du Vietnam.

Des médias kényans ont indiqué qu'il s'agissait du cinquième accident d'hélicoptère militaire en 12 mois, les appareils étant souvent vieux et mal entretenus. En juin 2021, au moins dix soldats ont été tués lorsque leur hélicoptère s'est écrasé au cours d'un exercice d'entraînement au sud de Nairobi.

"IL ÉTAIT LA MEILLEURE PERSONNE POUR ÊTRE (UN) GÉNÉRAL"

"Un éminent général quatre étoiles est tombé dans l'exercice de ses fonctions et au service du pays", a poursuivi William Ruto.

Âgé de 61 ans, Francis Omondi Ogolla avait été nommé à la tête des armées par le président William Ruto, le 29 avril 2023.

Selon le règlement militaire kenyan, le chef de la défense prend normalement sa retraite à 62 ans ou après quatre ans de service, en fonction de l'événement qui survient en premier.

Quelques semaines plus tard, le président kényan avait défendu son choix, répondant à ceux qui, y compris dans son cercle proche, accusaient Francis Omondi Ogolla d'avoir tenté d'empêcher sa victoire à la présidentielle d'août 2022.

Le président de la commission électorale (IEBC) Wafula Chebukati avait affirmé que celui qui était alors n°2 des armées faisait partie d'un groupe de personnes lui ayant demandé de ne pas déclarer William Ruto vainqueur face à Raila Odinga.

"Quand j'ai regardé son CV, il était la meilleure personne pour être (un) général", a déclaré à la presse William Ruto.

Passé par l'École militaire de Paris et le National Defence College of Kenya, il avait commencé sa carrière en avril 1984 dans l'armée de l'air, selon le site du ministère kényan de la Défense. Marié et père de deux enfants, il avait un petit-enfant.

L'ancien président Uhuru Kenyatta a salué dans un communiqué "non seulement un chef militaire accompli, mais aussi un patriote dévoué qui a consacré sa vie à servir et à protéger (le) pays".

Des messages de condoléances ont également été envoyés, entre autres, par l'Union africaine, le groupement régional d'Afrique de l'Est (IGAD).

"Cette perte n'est pas seulement ressentie par le Kenya, mais aussi par toute la région", a déclaré le secrétaire général de l'IGAD, Workneh Gebeyehu, sur X.

Mohammed M.

DEMANDE D'ADHÉSION AU NATION UNIES DE LA PALESTINE

Les États-Unis brisent le rêve palestinien

Les États-Unis ont encore une fois brandi leur veto contre la cause palestinienne. Les américains ont privé avant-hier soir les Palestiniens d'obtenir un siège en tant que membre à part entière de l'Organisation des Nations unies.

LES ETATS-UNIS, qui ont tout fait pour retarder le vote, n'ont pas hésité à recourir à leur veto qu'ils utilisent régulièrement pour protéger leurs alliés sionistes.

Durant les derniers six mois , les États-Unis ont utilisé leur "droit de veto" six fois pour bloquer des votes favorables aux palestiniens. Depuis le début de l'agression sioniste contre la bande de Gaza en octobre dernier, cinq résolutions exigeant l'arrêt immédiat des massacres ou l'augmentation des aides humanitaires ont été bloquées par les américains.

Le projet de résolution présenté par l'Algérie au Conseil de sécurité au nom du groupe arabe, recommandant à l'Assemblée générale l'admission de l'Etat de Palestine comme membre à part entière a recueilli 12 votes pour, 1 contre (véto des Etats-Unis) et 2 abstentions (Royaume-Uni et Suisse).

La majorité des 193 Etats membres de l'ONU (137 selon le décompte de l'Autorité palestinienne) reconnaissent l'Etat Palestinien.

Dans une allocution prononcée avant le vote, le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjamaa, avait appelé les membres du Conseil de sécurité à accepter l'adhésion de la Palestine en tant que membre à part entière de l'ONU, soulignant qu'il s'agit "d'une étape essentielle pour rectifier une injustice qui existe de longue date" et "pour honorer la dette que nous avons envers le peuple palestinien".

"Au nom du groupe arabe de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), au nom du mouvement des pays non-alignés et d'innombrable autres pays épris de paix, je me présente devant l'organe suprême chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationale pour proposer le projet de résolution sur l'admission de l'Etat de Palestine à l'Organisation des Nations unies", a déclaré M. Bendjamaa.

Le diplomate algérien a, en outre, assuré que l'admission de la Palestine à l'ONU "renforcerait la solution de deux Etats et ne l'entraverait pas.

Une solution qui est constamment menacée par ceux qui souhaitent effacer l'identité et les aspirations palestiniennes".



"Cette admission (de la Palestine) consacrerait définitivement la solution des deux Etats que l'autorité occupante continue de rejeter ouvertement et représenterait un rejet de leur tentative d'effacer le peuple palestinien, détruire l'Etat palestinien et toutes les perspectives de paix", a-t-il ajouté.

"Nous l'avons dit clairement, la communauté internationale est à vos côtés et nous sommes fidèles à notre engagement en faveur d'un Etat pacifique, souverain et indépendant", a également indiqué M. Bendjamaa, soulignant que "cette injustice historique doit être corrigée et la balance de la justice rééquilibrée".

M.Bendjamaa a, en outre, assuré que la Palestine remplit tous les critères d'admission à l'ONU tels que définis par les pères fondateurs dans la Charte de l'ONU, exhortant tous les membres à soutenir ce projet de résolution.

"Il est grand temps que la Palestine prenne la place qui lui revient dans le concert des Nations. Le fait de demander une admission à l'ONU est l'expression fondamentale de l'autodétermination de la Palestine", a-t-il insisté.

Par ailleurs, le représentant algérien a indiqué qu'en cas de non-admission de la Palestine à l'ONU, "il s'agirait encore une fois d'un échec du Conseil de sécurité à honorer ses responsabilités".

"Il s'agirait d'une erreur impardonnable et le fait de ne pas se réveiller aujourd'hui, donnerait un blanc-seing aux injustices et à l'impunité", a-t-il déclaré, rappelant les propos du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, selon lesquels "la bataille que l'Algérie mène actuellement indique qu'il est grand temps que la Palestine devienne membre à part entière des Nations unies, même si elle est occupée.

La Palestine sera membre des Nations unies et nous ne quitterons pas le champ de bataille jusqu'à la réalisation de cet objectif".

LA RUSSIE S'EN PREND AU MÉPRIS AMÉRICAIN

Le Représentant permanent de la Russie, Vassily Nebenzia a dénoncé la posture américaine : «en utilisant le veto pour la cinquième fois depuis le début de l'aggravation à Gaza, les Etats-Unis ont démontré une fois de plus leur véritable attitude envers les Palestiniens».

Et d'ajouter : «pour Washington, ils ne méritent pas d'avoir leur propre État. Ils ne sont qu'un obstacle à la réalisation des intérêts d'Israël».

«Cette politique américaine agressive envers la Palestine, son peuple et ses droits légitimes représente une agression flagrante contre le droit international et un encouragement à la poursuite de la guerre génocidaire contre notre peuple qui poussent encore davantage la région au bord du gouffre», a fustigé le bureau de Mahmoud Abbas, chef de l'Autorité palestinienne dans un communiqué, dans la foulée du vote.

La situation est aussi particulièrement tendue en Cisjordanie, où près de 500 Palestiniens ont été tués dans les territoires occupés depuis le 7 octobre.

LA CHINE APPELLE À SOUTENIR LES ASPIRATIONS DES PALESTINIENS

Le représentant permanent de la Chine auprès des Nations Unies, Fu Cong, a déclaré, de son côté que, la communauté internationale devait cesser de négliger les aspirations de longue date du peuple palestinien à la création d'un Etat indépendant et mettre fin à l'injustice historique qu'il subit.

M. Fu a souligné également la nécessité d'un engagement résolu en faveur de la solution à deux Etats. La solution à deux Etats doit être revitalisée de manière résolue, a-t-il insisté.

Pour la Chine, la solution fondamentale à la question du Moyen-Orient réside dans la mise en œuvre de la solution à deux Etats, qui permettra aux Palestiniens et aux Israéliens de bâtir une sécurité commune et aux peuples arabe et juif de parvenir à un développement commun.

"Le conflit actuel constitue un avertissement tragique adressé à la communauté internationale. Il lui montre qu'elle ne peut plus éluder les aspirations du peuple palestinien à l'indépendance et à la création d'un Etat, ni perpétuer l'injustice historique infligée au peuple palestinien", a-t-il ajouté.

"A cet égard, nous appelons à une conférence de paix internationale plus large et plus efficace afin d'élaborer un calendrier et une feuille de route pour la mise en œuvre de la solution à deux Etats", a-t-il indiqué. Il a signalé que les sionistes, appuyés militairement et politiquement par les États-Unis les des pays occidentaux, ont tué depuis le 7 octobre dernier près de 34.000 civils palestiniens à Ghaza, dont la majorité sont des enfants et des femmes.

Mohamed M.

AIDE AMÉRICAINE DE 61 MILLIARDS DE DOLLARS À L'UKRAINE

Cela ne changera rien à l'issue du conflit, prévient le Kremlin

À LA VEILLE de l'examen par la Chambre des représentants américaine de l'aide de 61 milliards de dollars à l'Ukraine le 20 avril Qui devait avoir lieu aujourd'hui, Dmitri Peskov, porte-parole du Kremlin, a affirmé que les États-Unis souhaitaient que Kiev se batte jusqu'au bout, jusqu'au "dernier Ukrainien". Selon le Kremlin, aucune assistance occidentale ne peut changer le cours du conflit.

«C'est en aucun cas susceptible d'influencer l'issue de la situation sur le front», a assuré hier le porte-parole du Kremlin, évoquant le paquet de 61 milliards de dollars que Kiev réclame aux États-Unis.

La Chambre des représentants américaine doit voter aujourd'hui sur le texte, jusque-là bloqué, prévoyant cette aide militaire et économique à l'Ukraine.

L'opposition républicaine, qui contrôle la Chambre des représentants, a proposé, après des mois de retard, trois projets distincts pour aider les alliés des États-Unis, plutôt que d'approuver une seule demande de la Maison Blanche déjà adoptée par le Sénat. La première enveloppe prévoit l'aide à l'Ukraine. Des textes distincts planifient également le déblocage de plus de 26 milliards de dollars pour soutenir Israël et plusieurs milliards de dollars pour Taïwan.

«En raison de ses désaccords politiques internes, Washington cherche différentes modalités pour continuer à fournir une assistance à l'Ukraine. Quel qu'en soit le mode, nous parlons de facto de pousser l'Ukraine dans les hostilités jusqu'à la fin, garantissant des bénéfices aux États-Unis», a fait observer Dmitri Peskov.

«Tous les spécialistes, et même semi-spécialistes, perçoivent désormais à l'œil nu que la situation au front est loin d'être favorable [pour l'Ukraine]. Rien ne peut changer cela», a-t-il encore déclaré à la presse.

L'endettement, «politique coloniale préférée» de Washington «Maintenant, l'Ukraine doit non seulement se battre pour elle, en garantissant des profits aux Américains, mais elle doit aussi se battre jusqu'au dernier Ukrainien. Elle est également accablée par la dette, la politique coloniale préférée des États-Unis d'Amérique», a ajouté Dmitri Peskov.

L'armée ukrainienne est en difficulté sur le front depuis l'échec de sa contre-offensive à l'été 2023. Les troupes russes ont repris l'initiative à l'automne, et gagnent du terrain, notamment dans le Donbass.

Kiev multiplie depuis les demandes auprès de ses alliés américains et européens. Volodymyr Zelensky a même évoqué ce 15 avril dernier l'intervention militaire occidentale face aux frappes iraniennes contre Israël, regrettant une nouvelle fois la détérioration de la situation sur le front pour les troupes ukrainiennes en raison du manque d'assistance militaire de l'Occident.

M.M.

« DAR EL HADITH »

Un haut lieu du savoir à Tlemcen

« Dar El-Hadith » est l'un des hauts lieux du savoir à Tlemcen qui contribue à l'éducation, à l'enseignement et à la culture, afin de préparer des générations dédiées à la recherche du savoir, à la mémorisation et la récitation du Saint Coran, comme il constituait un espace pour consolider l'esprit de patriotique parmi ses disciples qui avaient participé avec dévouement à la lutte nationale contre le colonialisme français.



L'Association des Oulémas musulmans algériens a choisi Cheikh El Bachir El Ibrahimi pour superviser l'action réformiste dans l'Ouest du pays et, peu de temps après son arrivée à la ville de Tlemcen, il a fait part de l'idée de créer un établissement Dar « El-Hadith » aux habitants de Tlemcen.
Les Tlémcéniens qui avaient accepté cette préposition, s'étaient vite mis à planifier, tant sur le plan matériel que moral, la construction de cet édifice et assurer ainsi la réussite du projet, dont la mise en œuvre a duré un an et demi, a indiqué le vice-président de l'Association qui supervise la fondation « Dar El-Hadith », cheikh Benyounes Aït Salem.
Soulignant que l'acte de propriété de « Dar El-Hadith » a porté sur 171 acquéreurs de Tlemcen, exprimant la détermination collective dans la réalisation de ce projet et sa préservation, et ce, en vue de ne pas rattacher cet établissement aux wakfs dominés à l'époque par l'administration française.
« Dar El-Hadith » a été inaugurée, le 27 septembre 1937, en présence de milliers d'Algériens venus à Tlemcen des quatre coins du pays.
La délégation chouyoukhs (érudits) est partie de la gare, conduite par les imams Abdel Hamid Ibn Badis et El Bachir El Ibrahimi, sur une route bordée d'une foule nombreuse.
Les festivités d'ouverture de « Dar El-Hadith » ont duré trois jours, au cours desquels des conférences ont été dispensées, tous visant à renforcer la foi, à éclairer la pensée et à consolider le sentiment d'appartenance au pays. « Des invités ont été répartis chez les familles de Tlemcen pour faire connaissance et communiquer entre eux », selon la même source.
Cheikh Benyounes a souligné que les autorités coloniales ont rejeté l'idée de ce mouvement, qu'elles considéraient comme une menace, condamnant l'Imam El Ibrahimi et l'enseignant Abdessalem Taleb pour ne pas avoir déposé une demande d'autorisation d'ouverture de « Dar El-Hadith » et l'organisation d'une manifestation.
L'administration française a fermé, ensuite, l'établissement pour une durée de trois mois. Cependant, son fonctionnement a été souvent entravé. En 1956, l'armée coloniale l'a de nouveau fermé et transformé en caserne militaire.
« Dar El-Hadith » a également fourni 80 martyrs parmi ses étudiants, qui avaient participé à la glorieuse Guerre de libération.
Après l'indépendance, « Dar El-Hadith » a retrouvé son rôle initial d'Institut d'enseignement et, aujourd'hui, son école préparatoire est pionnière, accueillant 400 élèves filles et garçons par an, alors que son école coranique compte plus de 150 élèves. Elle ouvre également ses portes pour l'enseignement du Saint Coran aux filles et pour la lutte contre l'analphabétisme.
« Dar El-Hadith », qui conserve encore son caractère distinctif dans l'enseignement et l'éducation, dispose d'une bibliothèque qui comprend plus de 6.000 livres et connaît un engouement particulier de la part des étudiants et des enseignants, a conclu la même source.

R.R

KHENCHELA

Réhabilitation de la gare routière de Kaïs

DANS L'OPTIQUE d'améliorer les conditions d'accueil des voyageurs et à développer le transport urbain, une opération de réhabilitation de la gare routière de la commune de Kaïs (Khenchela) a été entamée en début de semaine, c'est ce qu'a annoncé, avant-hier, Mohamed Haniche, chef de la daïra.
A ce propos, le même responsable a fait savoir que dans le cadre d'une « valorisation diligente des équipements relevant du domaine public, les travaux de restauration et de réhabilitation de cette gare routière sont menés de façon à permettre la mise en service de cette infrastructure en juillet prochain ».
M. Haniche a ajouté que la réhabilitation de cette « infrastructure vitale a été confiée à un entrepreneur privé désigné après l'exploitation des résultats de l'appel d'offres lancé à cet effet, » et précisant, qui est tenu, selon les termes du marché, à achever « au bout d'un délai contractuel n'excédant pas 75 jours ». Les services de l'Assemblée populaire communale (APC), sont tenus, de leur côté, de parachever la réfection de l'éclairage public, dans l'enceinte et aux abords de la gare routière.
Le chef de la daïra de Kaïs a également indiqué que les travaux de réhabilitation de cet équipement public comprennent la rénovation de la peinture du bâtiment principal et des annexes, la remise en état de l'étanchéité, la réparation des réseaux d'assainissement et d'eau potable, en plus de la réfection et de la modernisation du restaurant, de la cafétéria et de la consigne à bagages, en vue de permettre aux usagers de disposer de toutes les commodités nécessaires.
M. Haniche a affirmé que la réouverture de la gare routière de Kaïs permettra, dès l'été prochain, d'étoffer le réseau de transport des lignes intérieures et inter-wilayas, et d'améliorer les services au profit des chauffeurs de bus et de taxis, ainsi qu'aux citoyens des communes de Kaïs, de Remila et de Taouzianet. Le projet portant réalisation de la gare routière de Kaïs, qui occupe une superficie de plus d'un hectare, avait été inscrit en 2009 dans le cadre du Programme spécial de développement des Hauts-plateaux.
« Les travaux de construction avaient été lancés en 2010 pour être réceptionnés en 2013, mais sans que cette infrastructure ne soit exploitée en raison de problèmes administratifs opposant le maître d'ouvrage à Société de Gestion des Gares Routières d'Algérie (SOGRAL) », a encore fait savoir le même responsable, notant que cette structure était devenue, de ce fait, « vulnérable au pillage et aux dégradations, en plus de l'amoncellement d'immondices de toutes sortes ».

R.R

ORAN

Vers la réalisation de plus de 1800 logements publics locatifs

LE PROJET de réalisation de 1.884 logements publics locatifs (LPL) à Oued Tlelat, située dans le Sud d'Oran, a été relancé. C'est ce qu'ont fait savoir, avant-hier, des services de la wilaya.
Concernant la réalisation de cette opération, la même source, a indiqué que trois entreprises ont été chargées de réaliser ce projet, suite à la résiliation du contrat avec l'ancienne entreprise, qui était auparavant chargée du projet.
Conformément à cette nouvelle démarche, une entreprise turque « Dalk Insan », sera chargée de réaliser 1.630 unités d'habitation, sachant que cette opérateur turc a eu déjà à réaliser plusieurs programmes d'habitat dans la wilaya d'Oran, relevant de la formule location-vente, notamment à
Aïn El Beida (commune d'Es-Senia) et au niveau du nouveau pôle urbain de Misserghine (Sud-ouest d'Oran).
Par ailleurs, deux entreprises locales de réalisation, en l'occurrence la « Sarl Promotion Oneca » et « Guettaf », relevant du secteur privé, seront chargés de livrer respectivement 120 et 134 unités de ce même programme, signale-t-on. Il convient de souligner, dans ce contexte, que le Directeur Général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya d'Oran a supervisé, conjointement avec le directeur local du Logement, du P/APC et du chef de la daïra de Oued Tlelat, la cérémonie annonçant la relance de ce projet immobilier. A cette occasion des instructions ont été données aux entrepreneurs pour intensifier la cadence de travail et à adopter le système 3x8 au niveau des chantiers, à assurer un suivi rigoureux des travaux et à fixer un délai précis pour la réception et la livraison du projet. Il est à rappeler, d'autre part, que le pôle urbain de Oued Tlelat comprend pas moins de 17.000 logements publics locatifs, dont une partie a été distribuée aux bénéficiaires, alors que le reste est actuellement en cours de réalisation.

R.R

LANCEMENT DU MOIS DU PATRIMOINE À BÉJAÏA

Mouloudji inaugure plusieurs projets culturels

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a donné, avant-hier, le coup d'envoi des festivités du Mois du Patrimoine depuis la bibliothèque principale de la wilaya de Béjaïa. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.

Cette édition, placée sous le thème « Patrimoine culturel et gestion des risques », met en lumière l'importance de préserver et de valoriser notre riche patrimoine culturel, tout en renforçant sa résilience face aux aléas du temps et aux catastrophes naturelles.

Le choix de Béjaïa « n'est pas fortuit », a souligné la ministre, expliquant cette option par les « potentialités patrimoniales » de la wilaya, sa « riche charge historique et civilisationnelle », et son expérience en matière de gestion des risques. Elle a relevé, à ce propos, que les séismes successifs de 2021 et 2022 qui ont frappé la ville de Béjaïa ont « montré la résilience et la solidarité de ses habitants », et « l'aptitude des autorités locales à y faire face ».

Dans le cadre du suivi de l'état d'avancement des projets culturels et de leur inspection sur le terrain, en vue d'activer la politique de développement culturel local, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, s'est enquise de l'état d'avancement des projets sectoriels, en inaugurant certains d'entre eux et en inspectant le progrès des autres. Il s'agit d'infrastructures culturelles importantes et de monuments historiques et patrimoniaux de grande valeur. Pour rappel, le secteur de la culture de la wilaya de Béjaïa a bénéficié, au titre des programmes de développement, de plusieurs opérations d'investissement dans divers domaines culturels : patrimoine culturel, lecture publique, activité culturelle, développement et promotion des arts. Le nombre d'opérations d'investissement enregistrées au profit de la wilaya de Béjaïa est de 25 pour un montant financier total de 2 071 543 000 DA.



Les années 2021-2022 ont également connu l'enregistrement de 9 opérations au titre du programme 575 656 millions DA, consacrées à la restauration et à la réhabilitation des monuments historiques et des structures culturelles qui ont été endommagés par les séismes de 2021 et 2022 qui ont frappé la ville. Ces opérations se sont concrétisées par une étude et réhabilitation de la Maison de la Culture, de la Bibliothèque principale, du Théâtre régional Abdelmalek Bouguermouh, de la Bab El Fouka, et de Bab El Bahr (porte Sarrasin).

La ministre a entamé sa visite en annonçant le lancement des activités du Mois du Patrimoine à partir de la Bibliothèque principale, où elle a inauguré une exposition comprenant un pavillon dédié aux bureaux d'études qui ont réalisé les opérations liées au séisme, un pavillon dédié aux institutions sous tutelle qui ont déjà fait face à certaines catastrophes naturelles, et un pavillon dédié au patrimoine de la wilaya de Béjaïa.

L'ancienne cour de justice de Béjaïa a été transformée en Institut régional de formation musicale au titre d'un programme d'un montant de 300 537 millions DA. L'Institut a bénéficié de l'acquisition de tous les équipements musicaux, sonores. Durant sa visite, la ministre a, par ailleurs, inauguré un institut de musique baptisé du nom de feu Djamel Allam.

L'établissement qui jouit d'une architecture exceptionnelle, a été institué au lieu et place de l'ancien tribunal de Béjaïa, dont l'aile effondrée en mars 2011 a donné l'occasion de reconstruire à l'identique le bâtiment, désormais à l'art et à la musique dans tous ses volets.

Meriem Djouder

6e ALGÉ'RIRE

Un plateau d'exception pour des fous de rire garantis

LE RIRE est de retour dans la capitale. Du 30 avril au 4 mai prochains, le Palais de la Culture Moufdi Zakaria vibrera au rythme de la 6e édition du festival Algé'Rire, rendez-vous incontournable des amateurs de stand-up. Cette année encore, Broshing Events promet un programme exceptionnel pour des soirées pleines d'humour et de partage.

Les organisateurs ont donné un avant-goût des soirées qui attendent le public algérois. Au programme l'humoriste Farid Chamekh animera le gala d'ouverture le 30 avril. Une soirée placée sous le signe du rire et de la découverte, où se succèderont sur scène des talents des deux rives de la Méditerranée. Ilyes Djadel, Ayoub Marceau, Nash, Rey Mendes, Félix Dhjan, Mahé, Malik Belkhodja, Khalifa BMK, Kamel Abdat, Réda Seddiki et Sarah Linda : un casting exceptionnel est au rendez-vous. Pour assister à ces spectacles, deux catégories de billets sont disponibles : standard et premium. Les billets standard, au prix de 2500 Da, offrent une place assise dans le patio du Palais de la Culture. Pour ceux qui recherchent une expérience plus exclusive, les billets premium, au prix de 3500 Da, donnent accès à des places assises numérotées et à un cocktail de bienvenue. Au-delà des spectacles d'humour, Algé'Rire est aussi l'occasion de découvrir la richesse et la diversité de la culture algérienne. Des expositions, des ateliers et des rencontres avec les artistes sont également au programme de cette 6e édition.

Meriem Djouder



14E DU FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE UNIVERSITAIRE DE SIDI BEL-ABBES

Participation de 10 troupes

LA 14E ÉDITION du festival national du théâtre universitaire Mahieddine Bouzid s'est ouverte dans la soirée de mercredi, avec la participation de 10 troupes de différents établissements universitaires du pays, et ce en présence de cadres des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifiques et de la Culture et des Arts.

La cérémonie inaugurale de cette manifestation culturelle, présidée par le wali de Sidi Bel-Abbes, Samir Chibani, a été marquée par un défilé des participants au niveau de la place "1er novembre" de la ville de Sidi Bel-Abbès, en présence d'une foule nombreuse constituée d'étudiants et d'amoureux du 4e art, à l'issue d'une course d'honneur qui a pris le départ du groupement universitaire jusqu'au lac Sidi M'hamed Benali.

Le recteur de l'université Djilali Liabes, Bouziani Merahi a salué cet établissement d'avoir abrité cette "importante manifestation culturelle", après six années d'interruption depuis la dernière édition qui s'est déroulée en 2018, signalent que la ville de Sidi Bel-Abbes, "l'artistique et la culturelle sera une opportunité pour relancer cet événement marquant".

Il a fait savoir que l'objectif escompté à travers l'organisation de telles manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 23 de ce mois, conjointement avec la direction de la Culture et des Arts et le Théâtre régional de Sidi Bel-Abbes, consiste à consolider et à accroître la valeur du théâtre universitaire, en plus d'encourager les œuvres théâtrales de bonne facture réalisées par les étudiants et leur offrir l'occasion d'exprimer leurs talents et leurs innovations.

A signaler qu'outre les pièces théâtrales qui seront suivies de débats entre les artistes et les enseignants universitaires, le festival est marquée par l'organisation d'ateliers de formation et d'initiation à l'écriture dramaturgique, à l'actorat, ainsi que par des interventions sur les mécanismes de formation académique et les comédiens professionnels ayant opté pour les études académiques, a fait savoir le directeur-adjoint chargé des activités scientifiques, culturelles et sportives au Rectorat de l'université hôte, Rezkane Mohamed-Fouad.

Le même responsable a indiqué que la cérémonie de clôture du festival sera marquée par la remise de prix devant récompenser le meilleur spectacle, le spectacle le plus abouti, la meilleure prestation (hommes et femmes) et la meilleure utilisation du support musical, ainsi que la meilleure scénographie, selon des critères d'évaluation établis par le jury du festival.

INFOS- HANDBALL (COUPE D'AFRIQUE DES CLUBS, ORAN-2024) :

Groupe « A » : La JSE Skikda bat l'ES Ain Touta (25-23) et se rapproche de la qualification. . .

LA JSE Skikda a pris le meilleur sur l'ES Ain Touta (25-23/mi-temps : 14-10), jeudi soir à Oran, en ouverture des rencontres du groupe A (messieurs) du championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupes qu'abrite la capitale de l'Ouest du pays du 18 au 27 avril en cours. Dans une poule qui comprend également le favori pour soulever le trophée à savoir Al Ahly d'Egypte, les deux meilleures équipes algériennes du moment savaient que la victoire allait être la clé de la qualification pour l'une d'entre elles au prochain tour. Cet important enjeu a rendu les débats davantage intenses entre deux adversaires dont leurs rencontres sur la scène nationale ont tout le temps été très disputées. Leur nouveau rendez-vous, cette fois avec un cachet continental, n'a pas dérogé à la règle, puisque la bataille était rude sur le parquet de la salle omnisports du complexe olympique Miloud-Hadefi. Mais ce sont les Skikdis qui sont parvenus à prendre une avance relativement sécurisante à l'issue de la première période, soldée par leur succès sur le score de 14 à 10, grâce à leur bonne entame de la partie. Cela n'a pas été fait pour décourager les joueurs de la ESAT revenus en deuxième période avec de grosses ambitions pour renverser la vapeur, mais c'était sans compter sur la détermination des « Skikdis » de conserver leur avance, même si à l'arrivée, ils l'ont emporté avec un écart de deux buts, au grand dam d'un adversaire, désormais condamné de gagner son prochain match, samedi (18h00) face à Al Ahly, comme l'a déclaré, à l'issue de la rencontre, le directeur technique de l'ES Ain Touta, Abdeldaiem Mounir. Pour sa part, l'entraineur de la JSES, Lakhdar Arrouche, a mis en valeur la victoire de son équipe, car elle lui permet de faire déjà un grand pas dans la course à la qualification au prochain tour. La 40e édition du Championnat d'Afrique des vainqueurs de coupes connait la participation de 12 clubs chez les messieurs et 8 autres chez les dames. En plus du complexe olympique, d'une capacité d'accueil de plus de 6.000 places, les matchs officiels de la compétition se déroulent aussi au Palais des sports Hamou-Boutlélis qui peut accueillir plus de 5.000 spectateurs. Cette épreuve a été précédée par la Supercoupe d'Afrique à la salle OMS du complexe olympique, et a vu la consécration du Ahly d'Egypte (messieurs) et Primeiro De Agosto d'Angola (dames).

. . . Versé dans le groupe « B » : Le CRB Mila remplace le club congolais de Caïman

L'ÉQUIPE DE handball du CRB Mila, pensionnaire du championnat d'Algérie «Excellence» (messieurs) a été invité à participer la Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupes qu'abrite Oran du 18 au 27 avril en cours, a-t-on appris, jeudi des organisateurs. La formation de l'Est du pays remplace dans le groupe B le club congolais de Caïman, qui a déclaré forfait pour la compétition à la dernière minute, précise-t-on de même source. Outre le CRBM, le groupe en question comporte aussi un autre club algérien, l'OM Annaba, et Red Star de la Côte d'Ivoire. Ces deux derniers s'affrontent ce jeudi (21h30) au Palais des sports Hamou-Boutlélis pour la première rencontre de leur poule. L'Algérie est représentée par trois autres clubs dans la Coupe d'Afrique masculine, à savoir le HBC El Biar, la JSE Skikda et l'ES Aïn Touta, ainsi que deux autres dans la Coupe d'Afrique féminine que sont le HBC El Biar et le FC Boumerdes. Douze clubs prennent part à cette 40e édition de cette Coupe chez les messieurs, et huit autres chez les dames, rappelle-t-on.

REGROUPEMENT ET DE PRÉPARATION DES TALENTS ET DE L'ÉLITE SPORTIVE

Le Ministre de la Jeunesse et des Sports inaugure le Centre national de de Fouka

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, a inauguré, jeudi à Tipasa, le Centre national de regroupement et de préparation des talents et des élites sportifs de Fouka « Frères Soukane», ce grand édifice sportif réalisé aux normes internationales.



Dans une déclaration à la presse en marge de l'inauguration de ce centre, en présence du wali de Tipasa, Aboubakr Esseddik Boucetta, le ministre a qualifié cette structure de « grand édifice sportif réalisé aux normes internationales et d'acquis pour le sport algérien, notamment pour les élites, qui est à même de contribuer à la promotion et au développement du sport ». Il a salué le rôle des autorités locales qui ont consenti « d'énormes efforts » ces dernières années pour parachever ce projet, qui a accusé « un grand retard » dans sa réalisation. Inscrit en 2009, ce projet a été lancé en 2011, selon l'exposé présenté au ministre. Après avoir visité avec des présidents de fédérations les différents pavillons et structures de cet édifice, M. Hammad a précisé que cette structure sera mise à la disposition de l'élite nationale pour préparer leurs compétitions continentales, régionales et internationales dans des conditions « optimales », notamment grâce à l'ensemble des structures et commodités qui « permettront au sport algérien de réaliser de bons résultats ». De son côté, le wali de Tipasa a souligné que ce projet « revêt une grande importance », ce qui a incité les autorités locales à l'inscrire « parmi leurs priorités, bénéficiant ainsi d'un suivi quotidien et minutieux pour surmonter tous les obstacles rencontrés ». Par ailleurs, il a fait état de l'inscription du projet d'un pont reliant le centre au stade semi-olympique de Koléa, qui permettra aux équipes en stages au niveau du centre d'utiliser le stade pour leurs préparations. Le stade de Koléa connait actuellement des travaux d'aménagement pour l'extension de ses gradins de 9.000 à 20.000 places et la réalisation d'une piste à huit (8) couloirs et des terrains de détente. Ce stade sera réceptionné au cours des deux prochains mois, en même temps que le projet du stade semi-olympique de Cherchell, d'une capacité de 10.000 spectateurs. Inauguré ce jeudi par le ministre, le centre de Fouka dispose d'infrastructures couvrant 17 disciplines sportives collectives et individuelles, d'une piscine olympique et de six (6) salles fédérales. Il s'inscrit dans le cadre d'un projet national qui prévoit la réalisation de 11 centres de ce type. Situé à côté du complexe multisports, le centre a bénéficié d'une enveloppe financière d'un milliard et 635 millions de DA, s'étendant sur une superficie de six (6) hectares et disposant d'un hôtel de haut standing d'une capacité de 200 lits. Par ailleurs, et en ce qui concerne la préparation des élites algériennes pour les prochains Jeux olympiques de Paris, le ministre a indiqué que le nombre d'athlètes qualifiés pour cet événement est de 32, tandis que d'autres sont encore en lice pour se qualifier, soulignant que « l'Etat est déterminé à leur apporter tout le soutien et l'assistance nécessaires pour assurer une bonne préparation qui leur permet de réaliser de bons résultats lors de ce rendez-vous sportif mondial ».

VOLLEYBALL/ CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS (GR.B/ 5e J) :

Le WA Tlemcen bat l'AS INJS (3-0) et passe en huitièmes

LES volleyeurs algériens du WA Tlemcen se sont qualifiés en huitièmes de finale du Championnat d'Afrique des clubs 2024 (14-26 avril), en s'imposant devant la formation ivoirienne de l'AS INJS sur le score de 3 sets à 0 (25-19, 25-14, 25-21) en match comptant pour la cinquième et dernière journée du groupe B, disputé jeudi au Caire. Le Six de Tlemcen boucle la phase de poules avec un bilan de deux succès, respectivement, devant Wolaitta SC d'Ethiopie et l'AS INJS de Côte d'Ivoire, contre deux défaites face aux Tunisiens du Mouloudia Bou Salem (tenant du trophée) et les Libyens d'Al Nasr SC sur le même score de (0-3). Dans l'autre match de la poule B, le Mouloudia Bou Salem a battu Wolaitta SC (3-0). A l'issue des matchs de la cinquième et dernière journée de la phase de poules, le Mouloudia Bou Salem (11 pts) termine en tête du classement du groupe B, devant Al Nasr SC (10 pts), le WA Tlemcen (6 pts) et l'AS INJS (3 pts), alors que Wolaitta SC (0 point) est éliminé du tournoi. Selon la formule de compétition, les quatre premiers de chaque poule (A, B, C, D) se qualifient en huitièmes de finale. Déjà qualifié en huitièmes de finale, le deuxième représentant algérien dans le tournoi, l'ASV Blida jouera son dernier match dans le groupe C face à Rukinzo VB du Burundi, ce jeudi à partir de 17h00. Le groupe A est composé des clubs d'Al-Ahly SC (organisateur), Mugher Cement Factory SC (Ethiopie), Fath Union Sport (Maroc), Equity (Kenya), Green Team (RD Congo). Le groupe D comprend les formations de la Garde républicaine VB (RD Congo), Port Autority (Kenya), Police VB (Rwanda) et Wolves Université (Zimbabwe). Lors de la dernière édition Championnat d'Afrique des clubs de volley-ball, disputée en 2023 en Tunisie, le Mouloudia Bou Salem avait été sacré devant le Zamalek SC, alors que l'équipe algérienne de la JSC Ouled Adouane s'était hissée à la troisième place du podium pour sa première participation.

CONTRE TOUTE ATTENTE, LA FAF DÉCIDE DE PRIVER LE PUBLIC D'UN SUPERBE SOMMET DE COUPE

MC Alger- CS Constantine ou Le huis-clos polémique !

Une rumeur qui enfle et la rue qui se propose de la véhiculer. Pour dire que ça craignait avant que la structure faitière du football national ne décide de lui donner un caractère officiel : les deux bruyantes galeries du MC Alger et du CS Constantine sont priées de rester chez elles et ne pas effectuer le déplacement d'El Bahia pour suivre la dernière marche de leurs favoris sur la route d'une finale de coupe qui fait toujours rêver.

Par Azouaou Aghiles

Personne ne l'attendait celle-là. Surtout pas les supporters des deux doyens du jeu à onze national. Les Rouge et Vert de la capitale, et les Vert et Noir de Cirta, devront faire contre mauvaise fortune bon cœur et devoir disputer, suprême frustration, un sommet longtemps attendu devant des tribunes vides. Qui plus est dans un bijou comme le toute nouvelle et toute belle enceinte « Miloud Hadefi », fierté de la capitale de l'Ouest algérien, Oran. A n'y rien comprendre. Surtout que Dame Coupe, avec ses charmes ravageurs, tire son appellation d'épreuve reine ou populaire (dans les deux cas ce n'est pas usurpé) de l'essence même que sont les fans qui vous diront que sans eux, elle est vidée de sa coquille. Un sondage vite fait vous révèlera sans discussion aucune, qu'aucune compétition, en Algérie comme dans le reste de la planète-foot, les plus grands championnats, pour certains traînant désespérément en longueur comme c'est le cas chez nous, qu'il n'existe pas d'autres challenges en mesure de charrier autant de passions, de rêves (les petits, à la recherche d'un exploit et il y en eut d'éclatants et de carrément fabuleux dans nos murs, bon an mal an) comme l'auguste Dame. Et ce n'est pas, encore une fois, les « Ch'naouas » et les « Sanafirs », connus pour leur dévouement et leur soutien inconditionnel, qui vous diront (on insiste) le contraire, à quelques encablures d'une saison aboutie pour le Mouloudia qui semble avoir déjà assuré le titre de champion derrière lequel il court depuis assez longtemps pour ne pas espérer le fêter comme il se doit en l'agrémentant d'une victoire finale en Coupe (disons un doublé éclatant), ainsi que son dauphin actuel, le vieux club de l'Antique Cirta en lice pour le même objectif, à



savoir une participation pour une compétition continentale désormais à portée, et cette cerise sur le gâteau qu'est la belle des belles. Sans crier gare, la Faf, pour des considérations qui peuvent tenir la route, en a décidé autrement, en donnant crédit à une rumeur et des spéculations dans l'air depuis l'annonce de la date du tirage au sort d'ailleurs effectué mercredi soir et qui, main du destin, a rendu possible avec ce MCA – CSC qui fait, allez comprendre quelque chose, craindre le pire. Pourquoi et comment est-ce possible ? Tout simplement que les deux galeries s'« aimeraient passionnément .» Au point de nous offrir un autre match, celui violent, dans les travées du stade « Hadefi » et alentours comme les artères de la ville ? L'argument est avancé et les milliers de supporters qui se préparaient à faire le déplacement pour cette explication qui devait être un hymne au football et à la fête revoient, dans la tristesse que l'on imagine, leur plan en demeurant bien dans leurs foyers. Collés à leur poste T.V. La Commission d'organisation de la compétition, pour éviter un éventuel « dérapage des deux galeries », s'est-elle basée sur la grande rivalité les opposant, et donc pour prévoir des émeutes, pour trancher dans le vif sans se donner les moyens de les réunir à l'occasion de ce big-match pour une réconciliation et tourner définitivement la page d'une longue incompréhension ? On nous dit, et on ne peut que croire, que, et pour des raisons d'ordre « sécuritaire », « la décision a été prise de commun accord lors de la réunion entre Walid Sadi et les représentants des quatre formations qualifiées à la ½ finale de la Coupe d'Algérie. En l'absence de déclarations en provenance justement des services de sécurité qui disposent, faut-il le rappeler, de tous les moyens pour entourer un tel évènement et assurer son bon déroulement quand bien même les supporters des deux sigles entretiennent depuis des années des relations conflictuelles d'où une animosité persistante et des tensions qui perdurent. Des interrogations, il en subsistera évidemment. Beaucoup. Entre autres, et c'est inexplicable, le pourquoi de la domiciliation de cette affiche sur terrain neutre dès lors qu'elle se jouera sans le piment qu'est le public. Les deux galeries, interdites, depuis des lustres, de déplacement à Constantine pour les mouloudéens, et vice-versa pour les clubistes à Alger, n'ont plus malheureusement qu'à faire preuve de patience, en espérant que leurs couleurs l'emportent et pointent en finale. Au fait, qu'aurait été la décision si, par pur coup du hasard, le tirage au sort aurait fait que les deux clubs se retrouvaient en finale ? Une fête du football sans supporters et donc des tribunes froidement vides. On n'ose pas l'imaginer. Ou imaginer le président de la République, M. Tebboune, faire un tel déplacement pour remettre le trophée au vainqueur dans cette ambiance monotone. Morose . . .

A.A.

COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL :

Les affiches du dernier carré connues...

LES AFFICHES des demi-finales de la Coupe d'Algérie de football 2024, prévues les 23 et 24 avril, mettront aux prises le MC Alger au CS Constantine et le CR Belouizdad à l'USM Alger, à l'issue de la cérémonie du tirage au sort organisée, mercredi soir au siège de l'EPTV à Alger. La première demi-finale opposant le MCA au CSC se jouera le mardi 23 avril au stade Miloud-Hadefi d'Oran, alors que la deuxième affiche entre le CRB et l'USMA, prévue le mercredi 24 avril aura lieu au stade Nelson Mandela de Baraki à Alger. Les trois clubs algérois : l'USM Alger, le MC Alger et le CR Belouizdad sont recordman de victoires en Dame-Coupe avec 8 trophée chacun, alors que le CS Constantine court toujours après son premier trophée. La dernière édition de la Coupe d'Algérie de football avait été remportée par l'ASO Chlef devant le CR Belouizdad (2-1, après prolongations), en finale disputée en juin 2023 au stade Miloud-Hadefi d'Oran.

PROGRAMME DES DEMI-FINALES

Mardi, 23 avril :
Au stade Miloud-Hadefi d'Oran : MC Alger-CS Constantine (20h45) à huis clos
Mercredi, 24 avril :

AU STADE NELSON-MANDELA DE BARAKI : CR BELOUIZDAD-USM ALGER (20H45).

. . . Le sommet MC Alger-CS Constantine à huis clos

LE MATCH MC Alger-CS Constantine prévu le mardi 23 avril au stade Miloud-Hadefi d'Oran (20h45), comptant pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie de football 2023-2024, se jouera à huis clos, a annoncé la Fédération algérienne (FAF) jeudi dans un communiqué. «Le président de la FAF Walid Sadi a réuni le mercredi 18 avril au siège de la fédération, les présidents des clubs qualifiés aux demi-finales de la Coupe d'Algérie, et ce, pour les sensibiliser à déployer davantage d'efforts pour promouvoir l'esprit sportif, le fair-play et le respect, pour que cette compétition populaire demeure une fête pour le football national et reflète une image positive de notre discipline», précise l'instance fédérale sur son site officiel. Selon le tirage au sort effectué mercredi soir au siège de l'EPTV, l'autre demi-finale de «Dame Coupe» opposera les deux clubs algérois le CR Belouizdad et l'USM Alger, le mercredi 24 avril au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h45). « Le président de la FAF a encouragé à cet effet, les présidents de clubs à initier des actions concrètes d'apaisement parmi les supporters et faire face au phénomène de violence totalement étranger aux valeurs du sport», précise la même source. Et de conclure : « à l'occasion de cette réunion, les conditions d'organisation des rencontres ont été débattues avec un esprit de responsabilité et sagesse pour garantir la réussite de la compétition et le spectacle sportif, mais aussi la préservation de l'ordre public. Il a été donc convenu d'un commun accord de domicilier les rencontres dans des terrains neutres conformément au règlement de la compétition, avec des mesures appropriées.»

TOURNOI UNAF U17 : LA SÉLECTION ALGÉRIENNE CONTRAINTE AU PARTAGE DES POINTS PAR LE MAROC (1-1)

LE MATCH de la première journée du Tournoi UNAF des 2007-2008 entre la sélection nationale et son homologue marocaine s'est soldé par un match nul (1-1). Le match qui s'est disputé au stade Salem Mebrouki de Rouiba, fut dans l'ensemble équilibré, avec une certaine prudence dans le jeu de part et d'autre. Malgré le potentiel démontré par la sélection algérienne, des problèmes d'homogénéité ont été évidents dans certaines situations. Les Verts ont eu une franche opportunité de scorer grâce à un coup franc sur le flanc gauche qui aurait pu être décisif, mais la première mi-temps se terminera sur un score vierge. En seconde mi-temps, les Verts ont affiché un jeu plus séduisant, notamment après le changement tactique opéré par le sélectionneur, Aziz Lahoussine, qui a vu l'incorporation d'un attaquant à la place d'un milieu de terrain donnant plus de mordant à l'équipe nationale. Mais là aussi, l'efficacité a manqué à nos jeunes joueurs ou parfois, la malchance, comme ce but refusé pour un hors-jeu pas tout à fait évident. Et contre le cours du jeu, c'est Billel OUAZARI qui a trouvé la faille et ouvert la marque pour l'équipe marocaine à la 69e minute. Une ouverture du score qui n'a pas découragé la sélection nationale, qui a maintenu la pression sur l'adversaire jusqu'à égaliser fort logiquement dans le temps additionnel par Adem MEKHALFIA. Plus tôt dans la journée, la Tunisie et l'Egypte se sont neutralisés eux aussi sur le même score (1-1). La deuxième journée du tournoi se tiendra ce samedi au stade Omar Hamadi, offrant deux belles affiches : Tunisie-Maroc et Égypte-Libye. La sélection nationale algérienne sera quant à elle exempte de cette journée.

ELIMINATOIRES MONDIAL U17 FÉMININES : LES VERTES CLÔTURENT LE STAGE PAR UNE AUTRE VICTOIRE FACE À ALGER-CENTRE (2-1)

LA SÉLECTION nationale U17 féminine a clôturé son stage par une autre victoire contre l'équipe sénior d'Alger Centre, cette fois-ci sur un score de (2-1). Le match s'est déroulé au Centre Technique National de Sidi Moussa dans le cadre de la préparation pour les éliminatoires de la Coupe du Monde U17. Zohra AGAD a ouvert le score pour Alger Centre à la 25e minute, mais Hanane SEHOUL a égalisé pour la sélection nationale juste avant la mi-temps, à la 45'. Le score est resté inchangé jusqu'à la 71e minute, lorsque Jana ZEHOUAL, l'attaquante des Vertes, a donné l'avantage à son équipe. Cette victoire (2-1) permet à la sélection nationale U17 féminine de conclure son stage de préparation de manière positive, renforçant ainsi sa confiance avant son match face au Maroc pour le compte du 3e tour des éliminatoires de la Coupe du Monde de la catégorie.

L'IA apporte beaucoup plus au DevOps qu'il n'y paraît

Technologie : L'automatisation rendue possible par l'IA contribue à "réduire le temps consacré aux tâches banales, ce qui permet aux équipes de se concentrer sur la communication et les initiatives stratégiques", explique Ronen Slavin, cofondateur et directeur technique de Cycode.



Pratiquement tous les leaders DevOps (97 %) utilisent l'IA générative d'une manière ou d'une autre affirme une enquête menée par Sonatype auprès de 800 leaders DevOps. Et près d'un responsable sur trois (31 %) déclare avoir déjà mis en œuvre l'IA générative dans ses processus de développement de logiciels.

Les leaders du secteur s'accordent à dire que l'IA est en train de révolutionner - ou promet de révolutionner - l'expérience DevOps. Pour commencer, l'un des cas d'utilisation les plus courants est la l'intégration continue ou le déploiement continus (CI/CD), selon une analyse publiée par GitLab : "L'IA aide à automatiser le processus de build, de test et de déploiement du code de sorte que tout changement qui passe les tests peut être intégré dans la base de code existante et déployé immédiatement dans les environnements de production."

Mais les avantages de l'IA ne se limitent pas à la production de meilleurs logiciels. Elle contribue à rapprocher les équipes impliquées dans le développement, les opérations et le business.

"Réduire le temps consacré aux tâches banales"

Comment cet avantage de l'IA se concrétise-t-il exactement ? "L'IA contribue à combler les lacunes en matière de communication entre les différentes équipes d'un projet", explique Ronen Slavin, cofondateur et directeur technique de Cycode. "En automatisant les réponses aux questions de routine et en expliquant les problèmes sur la base des connaissances existantes, l'IA réduit la charge manuelle d'explication et de résolution des problèmes courants."

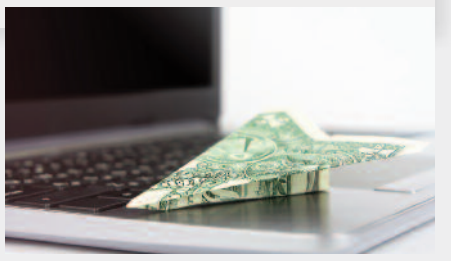
L'automatisation rendue possible par l'IA contribue à "réduire le temps consacré aux tâches banales, ce qui permet aux équipes de se concentrer sur la communication et les initiatives stratégiques", ajoute M. Slavin. "Cette réduction de la communication de routine favorise un environnement propice à des discussions plus significatives entre les développeurs, les opérations, les équipes commerciales et les dirigeants." L'IA et l'IA générative "permettent à de nombreux employés de travailler plus facilement ensemble, quel que soit l'endroit où ils se trouvent", reconnaît explique Jeremy Rambarran, professeur à la Touro University Graduate School of Technology.. En outre, elle stimule la créativité, ce qui aide les utilisateurs à formuler des idées nouvelles et à remettre en question les idées reçues.

"Les robots pilotés par l'IA réduisent l'identification et la rectification manuelles des erreurs"

Dans un avenir proche, l'IA pourrait ouvrir la voie à une accélération rapide des déploiements de logiciels. "Les robots pilotés par l'IA, qui aident à la révision du code ou à la détection et à la résolution automatiques des bogues, accélèrent le processus de développement et favorisent un environnement collaboratif en réduisant l'identification et la rectification manuelles des erreurs", explique M. Slavin.

"En outre, le concept de coéquipiers IA travaillant aux côtés de développeurs humains dans des tâches de routine telles que la mise à jour des dépendances ou le traitement des rapports de bug bounty illustre de plus grandes possibilités de collaboration."

Payer pour tweeter ? X fait un pas vers le paywall



Elon Musk affirme que sa plateforme sociale lutte contre les bots grâce à des abonnements à 1 dollar. La facturation d'un abonnement contribuera-t-elle réellement à mettre fin aux faux comptes ?

X, anciennement connu sous le nom de Twitter, teste un nouveau système d'abonnement appelé "Not A Bot". Dans le cadre de ce nouvel abonnement, tout nouvel utilisateur doit vérifier son numéro de téléphone et payer 1 $ par an pour accéder aux principales fonctionnalités, telles que tweeter, retweet, liker, bookmarker et créer des listes. Si vous décidez de ne pas payer, vous ne pourrez que lire des messages, regarder des vidéos et suivre des comptes.

X a commencé à tester l'abonnement "Not A Bot" le 17 octobre 2023 dans deux pays : les Philippines et la Nouvelle-Zélande. Les prix varient en fonction du pays et de la devise, mais dans le cadre de ce programme pilote, l'abonnement coûte un dollar américain par an.

"Rien n'empêche un escroc de dépenser 100 dollars pour acheter une centaine de nouveaux comptes de robots"

Le réseau social d'Elon Musk affirme que l'abonnement fait partie des efforts de X pour lutter contre le spam et l'activité des robots. Les nouveaux utilisateurs qui refusent l'abonnement ne pourront utiliser que les fonctions de "lecture seule". La facturation d'un abonnement contribuera-t-elle à mettre un terme aux faux comptes ou pourrait-elle aggraver le problème ? Kolina Koltai, chercheuse au sein du collectif d'investigation Bellingcat qui a précédemment travaillé chez Twitter, a déclaré à ABC News : "Rien n'empêche un escroc de dépenser 100 dollars pour acheter une centaine de nouveaux comptes de robots."

De nombreux utilisateurs de Twitter sont du même avis. Parmi les commentaires les plus populaires en réponse à l'annonce "Not a Bot" Twitter, on peut citer :

"100 bots pour 100 dollars ? Quelle aubaine !"

"La plupart des bots ont des coches bleues maintenant."

Les vraies personnes quitteront la plateforme.

"Seuls les bots s'abonneront pour 1 $."

Cet abonnement est une tentative d'obtenir les données de votre carte de crédit

En outre, M. Koltai a ajouté : "Les nouveaux utilisateurs de la plateforme ne seront peut-être pas enclins à payer 1 dollar et à donner les informations de leur carte de crédit à X." C'est un excellent point et de nombreux utilisateurs de X sont d'accord.

David Moscrop, journaliste et politologue canadien, a tweeté : "Je quitterai définitivement avant de donner à ce site infernal mes informations bancaires, ma carte de crédit ou toute autre information financière. Il ne s'agit pas d'un jeu anti-bots. Il s'agit d'un jeu visant à inciter les gens à faire de Twitter une application de paiement/tout-en-un". Il n'est pas le seul. D'autres font remarquer que cet abonnement est une tentative d'obtenir les données de votre carte de crédit. En transformant X en un service "Pay for Play", note Scott Nover de Slate, X vise à "habituer les gens à payer X," et non à éliminer le spam.

Les résultats financiers de Twitter toujours en berne

En attendant, Twitter continue de proposer X Premium, son abonnement payant qui ajoute une coche bleue à votre compte et offre un accès anticipé à des fonctionnalités telles que la possibilité de modifier les messages, de créer des messages de plus de 280 caractères et de classer vos messages par ordre de priorité afin d'atteindre un public plus large. L'abonnement Premium est proposé à partir de 8 dollars par mois ou 84 dollars par an.

L'entreprise propose également X Premium to "Verified Organizations". Il s'agit d'un service destiné aux entreprises, aux gouvernements et aux organisations à but non lucratif, qui s'accompagne d'une coche dorée, de badges d'affiliation, d'une assistance premium, d'une protection contre l'usurpation d'identité et d'autres fonctionnalités. Le service Verified Organization coûte 1 000 dollars par mois.

Rien de tout cela ne semble avoir aidé les résultats financiers de Twitter. Linda Yaccarino, PDG de X, a récemment admis que X a perdu 11,6 % de ses utilisateurs actifs quotidiens depuis le rachat par Elon Musk, passant de 254,5 millions à 225 millions d'utilisateurs. Cet été, Musk a affirmé que X comptait plus de 550 millions d'utilisateurs mensuels. Dans son dernier rapport financier public de juillet, la société a indiqué qu'elle avait perdu 59 % de son chiffre d'affaires.

X, roi de la désinformation

Au cours de la même période, la réputation de X a été mise à mal. L'Union européenne a affirmé que X a le taux le plus élevé de messages de désinformation de toutes les grandes plateformes de médias sociaux.

Plus récemment, NewsGuard, un site qui fournit des outils pour lutter contre la désinformation, a constaté que les comptes vérifiés de la X sont de grands diffuseurs de fausses informations sur le conflit israélo-palestinien. Sur les 250 messages les plus engagés (likes, reposts, réponses et signets) véhiculant des fake news, 74 % provenaient de comptes marqués d'une coche bleue.

En résumé, X perd des utilisateurs, diffuse plus de propagande et de spam publicitaire que jamais et se trouve dans une situation financière délicate. X a besoin de plus d'utilisateurs et de revenus, et "Not a Bot" est un effort pour collecter des fonds, pas pour éliminer le spam. Musk envisage depuis longtemps de placer l'ensemble de Twitter derrière un paywall. Cet abonnement pourrait être le premier pas dans cette direction.

TOP 5 *de nos applications préférées*



Fidèle à son habitude hebdomadaire, la rédaction de Clubic présente à nouveau sa sélection de 5 applications mobiles qui valent le détour.

Au programme de cette semaine : s'adapter à la hausse des prix des produits en magasin, commander des fruits et légumes auprès des producteurs locaux, faire des affaires lors de ventes privées en ligne, comparer les différents itinéraires d'un voyage pour acheter au meilleur prix et se détendre lors d'un blind test.

Tous Anti Inflation

Tous Anti Inflation surfe sur la vague de l'augmentation des prix des produits du quotidien. L'application en question permet de rechercher n'importe quel produit alimentaire en scannant son code-barres ou en saisissant son nom à l'aide du clavier. Une fois le produit trouvé, l'application permet de visualiser ses différents prix dans les magasins situés autour de l'utilisateur. Disposant d'informations à jour, l'interface de l'app permet de trier les magasins par ordre de prix.

Potager City

Potager City est l'application du service en ligne éponyme, disponible dans plusieurs grandes villes de France.
Le concept réside dans le fait de commander des paniers auprès de producteurs locaux.
Livré en point relais, le panier peut être composé par le client ou déjà assemblé par le producteur. Potager City permet de manger plus de fruits et de légumes, mais également de chercher de nouvelles inspirations culinaires pour cuisiner les produits reçus.

Veepee

Veepee est une application qui permet d'accéder à un grand nombre de ventes privées en ligne. Proposant des produits et des activités de loisirs à des prix très attractifs, le concept de l'app repose sur des ventes thématiques et limitées dans le temps.
Veepee propose régulièrement de nouvelles ventes, souvent classées par marques.
Que ce soit dans l'optique de renouveler sa garde-robe ou de réserver un voyage à l'autre bout du monde, la réputation de Veepee fait de cette application une valeur sûre du milieu des ventes privées sur Internet.

KelBillet

KelBillet est une application consacrée aux voyages. Plus précisément, le service permet de comparer les prix d'un trajet avec plusieurs moyens de transport : le train, l'avion, le bus, etc. Utilisable gratuitement, cette appli permet de faire de belles économies en combinant plusieurs types de transport, quitte à voyager 30 minutes supplémentaires.

Mukiz - Blind test

Mukiz est une application pour animer les soirées entre amis en jouant au blind test. Le jeu consiste donc à deviner le titre de morceaux de musique.
Différentes thématiques sont proposées comme la chanson française, les musiques de Disney, le classement des chansons pop du moment, etc. Jouable en plusieurs modes (élimination directe, sélection parmi quatre options, deviner le titre de toutes lettres, etc.), on note que Mukiz offre également la possibilité d'une utilisation en solo. Ceci permet de s'amuser et de s'entraîner avant le jour J.

Quelle raison pousse les utilisateurs de smartphones à abandonner Android pour un iPhone ?

SELON UNE ÉTUDE réalisée par la firme d'analyse Consumer Intelligence Research Partners (CIRP), entre 10 et 15 % des acheteurs d'iPhone ces dernières années détenaient auparavant un smartphone Android. Dans un nouveau rapport, elle a tenté de savoir pourquoi.
Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, ce n'est pas dû aux fameuses bulles bleues d'iMessage qui rendent les conversations avec les possesseurs d'appareils Android moins agréables. C'est là une stratégie bien huilée de la marque à la pomme, mais qui est loin d'être la raison pour laquelle les utilisateurs la choisissent.

Les « switchers » trouvent l'iPhone plus attractif

Plus de 53 % des personnes ayant répondu au CIRP ont expliqué avoir migré chez Apple à cause d'un problème sur leur modèle Android.
« Leur ancien téléphone ne leur servait plus à rien, parce qu'il était vieillissant, qu'il devait être réparé



ou qu'il présentait des défauts qui affectaient leur expérience d'utilisateur », précise la firme. La deuxième raison invoquée est l'attrait pour les fonctionnalités proposées par l'iPhone, notamment « un meilleur appareil photo, de meilleures options d'accessoires ou une interface utilisateur plus intuitive ».
En fin de compte, seulement 6 % des personnes interrogées ont déclaré avoir fait ce choix en raison d'iMessage ou de FaceTime.
« La fiabilité de l'iPhone et le réseau de magasins Apple qui peuvent réparer ou remplacer facilement le téléphone si nécessaire surpassent tout ce que Samsung ou Google offrent en matière d'assistance matérielle », commente un utilisateur qui a décidé d'abandonner un smartphone Pixel pour un d'Apple.
À noter que cette étude a été réalisée aux États-Unis, où le marché du smartphone n'est pas le même qu'en Europe.Tim Cook se félicite de cette tendance Le prix est souvent cité comme un frein à l'acquisition d'un nouveau smartphone. 15 % des participants se sont tournés vers Apple en se rendant compte qu'ils dépenseraient moins que prévu par rapport à un Android comparable, notamment grâce à des réductions.
En 2022, le P.-D.G. d'Apple, Tim Cook, annonçait un « record » du nombre de personnes passant de smartphones Android à un iPhone, avec un taux de satisfaction client de 98 %.

70% de toutes les épices du monde proviennent d'Inde !



La cuisine indienne est connue pour sa saveur épicée, une grande variété de plats végétariens sont appréciés dans le pays en raison des restrictions religieuses sur la consommation de viande. Cependant, des délices charnus sont également savourés, en particulier le poulet et le poisson.
Les Indiens partagent également une passion pour les délicieux bonbons traditionnels.
L'Inde est appelée à juste titre le pays des épices, en effet, c'est le premier producteur d'épices au monde avec une production annuelle d'environ 1,5 millions de tonnes d'épices.

Les personnes qui mangent du chocolat noir sont moins susceptibles d'être déprimées !



Des chercheurs de l'University College de Londres ont révélé que manger du chocolat noir peut effectivement aider à soulager les symptômes dépressifs.
L'équipe a examiné les données de 13 626 adultes, y compris leur consommation de chocolat, leurs symptômes dépressifs et divers autres facteurs, notamment leur taille, leur activité physique et tout autre problème de santé chronique.
L'analyse des données a révélé que les participants qui ont déclaré avoir mangé du chocolat noir au cours des derniers 48 heures avaient 70% moins de risques de signaler des symptômes dépressifs que ceux qui n'en avaient pas mangé du tout.
Plusieurs études antérieures ont montré que le chocolat avait des propriétés améliorant l'humeur, bien que la raison de cela ne soit pas claire.
Le chocolat contient un certain nombre d'ingrédients psychoactifs qui produisent une sensation d'euphorie, similaire aux effets du cannabis. Il contient également de la phényléthylamine, un produit chimique qui est censé être important pour réguler l'humeur.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



TOURNÉE GÉNÉRALE !
• Lundi, tous les employés de la ville de Zurich, en Suisse, ont reçu le double de leur salaire habituel en raison d'un problème informatique

Suisse : Les employés municipaux de Zurich payés double à cause d'une erreur informatique

Comme s'ils avaient tiré la carte « erreur de la banque en votre faveur » à La Bonne Paye. Les employés de la ville suisse de Zurich ont tous reçu ce lundi leur salaire du mois de février en double.
Cette aubaine a été causée par « une erreur informatique » au niveau de la banque qui gère les virements pour le compte de la municipalité. Elle a versé 183 millions d'euros de trop ce lundi matin et a, évidemment, présenté ses excuses.
Ils vont devoir rembourser
Même s'ils vont devoir rembourser, beaucoup des quelque 30.000 employés ont pris ce double salaire avec humour. Certains ont demandé s'il s'agissait « d'un projet pilote pour un quatorzième mois de salaire », explique à l'AFP Claudia Naegeli, la responsable de la communication de la ville. D'autres ont écrit à la banque, en disant : « Merci. A refaire, s'il vous plaît. » La banque est en train de chercher une solution avec la ville pour que le remboursement puisse être effectué le plus simplement possible.

Spicy Chili, Cheese & Onion : Balenciaga dévoile une collection de sacs en forme de paquets de chips

Pour la modique somme de 1 490 €, Balenciaga propose un tout nouveau sac de luxe en trompe-l'œil, façon paquet de chips. Il y en a pour tous les goûts. Spicy Chili, Cheese & Onion, Salt and Vinegar… La marque de luxe Balenciaga a pris d'assaut ces « parfums » de chips pour en faire une création complètement insolite. La maison de mode vient en effet de dévoiler une nouvelle collection de sacs à main façon paquets de chips.
Comme le dévoile ce tweet de l'agence Creapills, ces petites créations raffinées ressemblent presque trait pour trait à des paquets de chips que l'on peut trouver en grande surface. Il existe plus précisément trois modèles, disponibles en précommande sur le site, pour la modique somme de 1 490 € l'unité.
Les sacs en cuir de veau griffés Cheese & Onion (Fromage et oignon), Spicy Chili (Chili épicé) et Salt and Vinegar



(Sel et Vinaigre) présentent un aspect froissé, typique des paquets de chips. Leurs fausses étiquettes rappellent aussi les enjeux du marketing de consommation.

Brest va tenter de battre un record du monde de construction en Lego

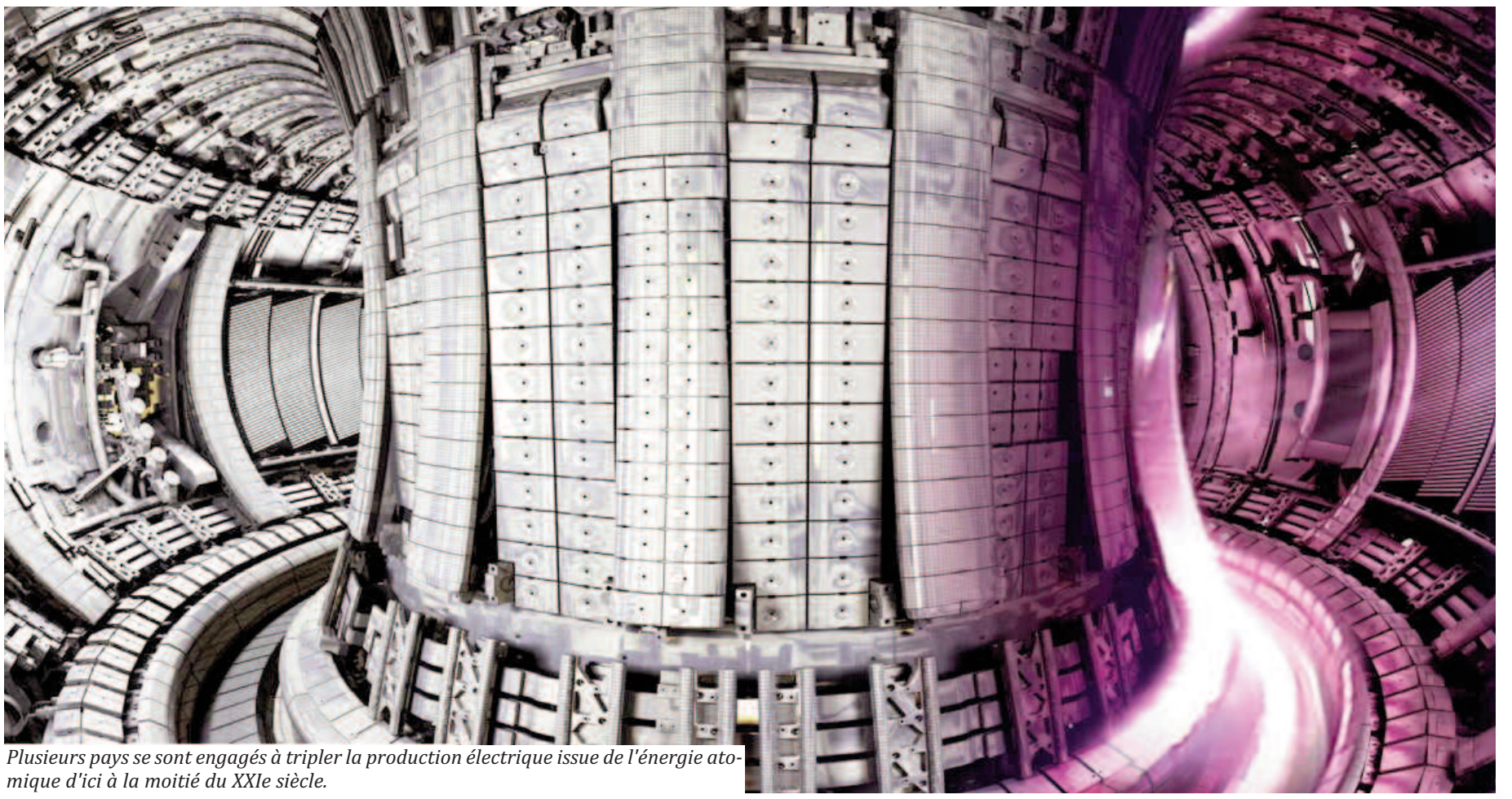
GUINNESS BOOK•Trois mille participants vont construire ce week-end une réplique du bateau « Notre-Dame-de Rumengol » avec 250.210 briques à assembler Le record est pour l'heure détenu par une association de la Sarthe qui a réussi à empiler 203.000 briques. Ce week-end, aux Ateliers des Capucins à Brest, 3.000 participants vont tenter de battre le record du monde de la plus grande fresque verticale en Lego. Ils construiront pour cela une réplique du bateau breton Notre-Dame-de-Remungol, classé monument historique depuis 1991. Pour créer cette fresque verticale de 21 mètres de long et 1,94 mètre de hauteur, les participants devront assembler 250.210 briques. Pour relever ce défi, ils pourront compter sur le soutien de Mickaël Eymann, finaliste de la saison 3 de l'émission Lego Masters, dont le grand-père a



été le capitaine du Notre-Dame-de Remungol. « C'est un bateau sur lequel je navigue depuis que je suis enfant et que je connais par cœur », indique celui qui sera chargé de coordonner la construction. Une fois la fresque construite puis démontée, l'association An Test adressera un dossier au Guinness Book afin d'authentifier le record du monde.

Nucléaire : un rapport juge "irréaliste" le triplement de la production de l'énergie d'ici 2050

À l'occasion de la COP28, une vingtaine de pays, dont la France et les États-Unis, ont appelé à un triplement des capacités nucléaires d'ici la moitié du XXIe siècle. Un objectif hors de portée selon un rapport, qui pointe les coûts et l'allongement des délais de construction des centrales.



Plusieurs pays se sont engagés à tripler la production électrique issue de l'énergie atomique d'ici à la moitié du XXIe siècle.

Depuis plusieurs années, l'énergie nucléaire suscite l'enthousiasme des gouvernements et l'adhésion croissante des citoyens. Pour tourner la page des énergies fossiles, en partie responsables du réchauffement climatique causé par l'activité humaine, les États vantent les bienfaits de la production électrique issue du célèbre atome. Quitte à satisfaire les défenseurs de l'industrie, présents en nombre à la COP28, à Dubaï, aux Émirats arabes unis.

Le samedi 2 décembre, une vingtaine de pays, dont la France et les États-Unis, ont claironné une augmentation substantielle de la production d'énergie atomique.

L'objectif annoncé est de multiplier par trois les capacités actuelles d'ici 2050. Le message porté par John Kerry, l'émissaire américaine pour le climat, est clair : "Sans nucléaire", les ambitions de "neutralité carbone" sont irréalisables. Mais ce coup d'éclat rhétorique peut-il se traduire dans les faits ?

Une production qui ne cesse de baisser

Selon des experts, la réponse est négative. Dans le "rapport annuel sur l'état de l'industrie nucléaire mondiale" (WNISR, World Nuclear Industry Status Report), un groupe de scientifiques, financé en partie par le gouvernement allemand, a estimé que les objectifs étaient "hautement irréalistes". Les scientifiques ont rappelé les importants retards auxquels sont confrontées les nouveaux réacteurs. De surcroît, en raison des coûts faramineux.

Comme l'a noté le rapport, de nombreux pays occidentaux s'appuient sur un parc "vieillissant", des dysfonctionnement techniques qui se traduisent par une production "la plus basse depuis quatre décennies".

En 2022, la production électrique extraite de l'énergie atomique a baissé de 4 % par rapport à l'année précédente.

Jamais les réacteurs n'avaient aussi peu fourni depuis la crise pandémique causée par le Covid-19. En parallèle, les investissements dans les énergies éoliennes et solaires ont fortement crû pour atteindre un montant de 495 milliards de dollars, soit environ 460 milliards d'euros.

La domination de la Chine et de la Russie

Dans le domaine du nucléaire, les intérêts des pays occidentaux s'avèrent en concurrence avec ceux de leurs principaux rivaux, la Russie et la Chine. Ces deux géants continuent de miser sur l'énergie atomique à des niveaux sans commune mesure avec les autres nations. Selon le rapport, plus de trois-quarts de nouveaux réacteurs en cours de construction au 1er juillet dernier étaient en Chine ou en Russie.

C'est une tendance de fond. Depuis deux décennies, Moscou et Pékin sont devenus les principaux vendeurs atomiques. La moitié des réacteurs conçus entre 2003 et 2022 ont été fabriqués par la Chine. L'Europe et les États-Unis veulent rattraper ce retard. Il n'est pas certain qu'ils y parviennent, malgré leur appel.

Le stress des écosystèmes marins : l'autre visage du réchauffement climatique, alerte un océanographe

Phénomène El Niño, activité humaine, inaction des pouvoirs politiques... les causes du réchauffement climatique, et ses conséquences aussi. Parmi elle, le stress qu'il provoque sur les écosystème marins. Analyse de la situation avec Jérôme Vialard, océanographe et climatologue. En rendant les océans plus acides, moins oxygénés et moins productifs, le réchauffement climatique "met un stress sur les écosystèmes marins", estime Jérôme Vialard, océanographe et climatologue à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) français, et spécialiste du phénomène El Niño.

Des records de températures attribués au phénomène El Niño ?

À la question "Comment expliquer les records de températures atteints par les océans cette année, avec plus de 21°C relevés en moyenne de surface cet été ?", la réponse de Jérôme Vialard est claire :

"Une partie de cela est attribuable à ce qu'il se passe dans le Pacifique, avec le phénomène El Niño, qui correspond à un réchauffement d'une grande partie du Pacifique tropical. Or, on sortait de trois ans de La Niña, qui a plutôt tendance à atténuer les effets du réchauffement climatique, un peu comme une climatisation. En 2023, la climatisation s'est arrêtée et, en plus, on a mis le chauffage avec le développement d'El Niño. L'anomalie actuelle de température ne me paraît donc pas complètement disproportionnée. Le précédent record de température planétaire date de 2016, en relation avec le fort El Niño de 2015-16. Depuis, on a continué à accumuler des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Ce n'est donc pas étonnant qu'avec la fin de La Niña et le début d'El Niño, on se retrouve avec un nouveau record de température, bien au-dessus du précédent. Au rythme actuel des émissions de gaz à effet de serre, c'est presque surprenant qu'on n'ait pas battu un record de température planétaire plus tôt. Et, à mon avis, on risque malheureusement de battre un nouveau record l'an prochain. "



Peut-on parler d'emballement du réchauffement climatique ?

"Il n'y a, pour l'instant, pas de consensus scientifique sur un effet d'emballement du réchauffement climatique à l'échelle planétaire. Ce que dit la science, c'est que le réchauffement moyen de la planète est linéairement associé à la quantité totale de CO_2 émise. Une tonne de carbone en plus dans l'atmosphère, c'est du réchauffement en plus. Donc ce qu'il faut faire, c'est arrêter d'émettre du CO_2. On a notre sort entre les mains. Plus que le système climatique, c'est l'inaction des politiques qui est inquiétante", estime le spécialiste.



Comment bien dormir avec un rhume ?

Difficile de bien dormir quand on a un rhume, qu'on tousse et qu'on a le nez qui coule. Voici les astuces de notre médecin du sommeil pour bien respirer et passer une nuit reposante.

BIEN-ÊTRE

Paraît-il que le sommeil est le meilleur des remèdes quand on est malade ! Oui, à condition d'arriver à (bien) dormir. Lavage de nez, température de la chambre, dîner idéal... Voici les astuces du Dr Marc Rey, médecin du sommeil, pour bien dormir quand on a le rhume.

Comment bien dormir avec le nez bouché ?

► Nettoyer son nez avec un spray à l'eau de mer ou avec du sérum physiologique, si vous avec une congestion nasale due à un rhume, cela va permettre de désobstruer les voies nasales et de déboucher le nez.

► Se moucher avant de dormir, de façon lente et prolongée pour ne pas abîmer les cloisons nasales.

► Dormir en position inclinée plutôt qu'allongée : "Cela permet d'atténuer la pression sur les sinus, de faciliter le passage de l'air et de dégager les voies respiratoires". En pratique, on surélève sa tête, afin d'être dans une position un peu plus assise, avec le buste légèrement redressé. Pour cela, il convient d'utiliser un oreiller supplémentaire, particulièrement si vous avez les voies respiratoires encombrées.

► Utiliser un humidificateur à vapeur froide ou à défaut un bol d'eau posé sur le radiateur pour humidifier l'air. L'inhalation de quelques gouttes d'Huile essentielle d'Eucalyptus radié dans un bol d'eau chaude permet de décongestionner et de déboucher le nez. Attention, cette HE est contre-indiquée aux femmes enceintes de moins de 3 mois, aux enfants de moins de 7 ans et personnes asthmatiques et épileptiques.

Nez bouché la nuit : cause, ronflement, que faire ?

Motif de consultation fréquent, l'obstruction nasale nocturne nuit à la qualité du sommeil. Quelles sont les causes d'un nez bouché la nuit ? Quels sont les symptômes associés ? Que faire pour dormir convenablement ? Réponses et conseils du Dr Anne-Sophie Hue, ORL spécialisée en chirurgie cervico-faciale.

Comment bien dormir avec le nez qui coule ?

"Le fait de boire de l'eau tout au long de la journée permet d'éviter un dessèchement des muqueuses du nez. De manière générale, une bonne hydratation permet également de fluidifier les sécrétions (le mucus présent dans le nez), de les aider à s'écouler plus facilement", conseille notre interlocuteur.

"Un bon sommeil préserve notre système immunitaire et aide à mieux résister aux infections. En revanche, une dette de sommeil l'affaiblit ce qui favorise la contamination bactérienne ou virale"

Comment bien dormir quand on tousse ?

Un nez bouché la nuit favorise les ronflements et assèche la gorge, ce qui fait tousser. Le principal coupable : un air trop sec, qui dessèche les muqueuses du nez et du pharynx et qui favorise les quintes de toux, désagréables, primo pour soi-même et secundo pour la personne avec laquelle on dort. Pour humidifier l'air, il convient d'utiliser un humidificateur d'air à vapeur froide - car les modèles à vapeur chaude ont tendance à surchauffer la pièce - ou un bol d'eau bouillante près du radiateur. Par ailleurs, boire de l'eau permet de calmer les quintes de toux. Il est conseillé d'avoir une bouteille d'eau à portée de main pendant la nuit. Aussi, le fait de dormir avec la tête surélevée (sans pour autant dormir assis) permet de dégager les bronches. On peut par exemple empiler deux oreillers. Enfin, pensez à la cuillérée de miel dans une infusion ou un lait chaud, juste avant de dormir. Le miel a des vertus adoucissantes, cicatrisantes et réparatrices - grâce à ses antioxydants et au sucre qu'il contient - et qui permet de calmer la toux nocturne, particulièrement la toux sèche.

Quelle température pour bien dormir en cas de rhume ?

La température idéale pour dormir doit être inférieure autour de 18°C-19°C. "S'il fait trop chaud, vous allez transpirer et avoir encore plus froid. Mais aussi, cela favorise la prolifération des microbes !", poursuit-il. Mieux vaut mettre un pyjama épais en matière naturelle, coton ou soie, plutôt qu'en polyester qui, lui aussi, favorise la transpiration.

Aussi, le fait d'aérer sa chambre permet d'éliminer les microbes et d'éviter leur prolifération.

On conseille donc de renouveler et d'assainir l'air de la pièce dans laquelle on dort quotidiennement. Pour cela, on ouvre les fenêtres 10 minutes par jour été comme hiver, idéalement 5 minutes le matin et 5 minutes le soir, à un moment où il y a moins de circulation.

Que manger en cas de rhume ?

Quand on est malade, on a particulièrement besoin de faire le plein de vitamines et de minéraux, et on doit absolument continuer à s'alimenter (même si on n'a pas faim) donc on peut miser sur un dîner léger deux heures avant le coucher, avec :

Une soupe de légumes qui va réchauffer et apporter les nutriments parfaits pour le système immunitaire

Une portion de glucides lents (un peu de riz, un peu de vermicelles dans une soupe ou dans un bouillon, une tranche de pain complet). Une portion de protéines maigres comme une tranche de filet de dinde, une tranche de jambon ou un œuf Un laitage maigre comme un yaourt ou un fromage type Carré frais© Un fruit ou une compote.

Que boire avant d'aller au lit ?

Côté boissons, l'alcool est évidemment à proscrire (on oublie donc le grog à base de rhum ou alors on réalise un grog sans alcool avec du citron (anti-infectieux), des clous de girofle (anti-inflammatoires), de la cannelle (antibactérienne) et du miel (antiseptique)). De même, on évite de boire du thé ou du café qui sont des excitants. On conseille plutôt de boire une tisane à base de thym, une plante connue pour purifier l'organisme, diminuer l'inflammation et calmer la toux, à base de romarin, connu pour décongestionner les voies respiratoires, ou à base de lavande qui dispose de vertus expectorantes et renforce le système immunitaire. On peut ajouter à cette infusion une cuillère de miel de thym, antibactérien et anti-inflammatoire.

Pourquoi est-ce important de se supplémenter en vitamine D ?



LA VITAMINE D joue un rôle essentiel dans notre organisme. Elle contribue notamment au bon fonctionnement du système immunitaire et au maintien d'une ossature normale. C'est pourquoi il est nécessaire de ne pas en manquer.

La vitamine D, aussi appelée " vitamine du soleil " est produite par le corps lorsque la peau est exposée à la lumière du soleil. L'alimentation en apporte aussi. Cependant, des études ont montré que pour la majorité de la population, l'apport quotidien est insuffisant et nécessite une supplémentation pour obtenir le niveau recommandé dans l'organisme. Notre corps a un besoin de vitamine D quotidien constant entre 800 et 2 000 Unités Internationales (UI) par jour (1).

Compléter ses besoins quotidiens est particulièrement nécessaire à certaines périodes de la vie : pendant l'enfance et l'adolescence, à la ménopause et généralement après 50 ans pour tous. La supplémentation est également recommandée pour les personnes s'exposant très peu au soleil. Enfin, la vitamine D contribue de façon significative à la défense de nos cellules immunitaires. Le Professeur Cédric ANNWEILER du CHU d'Angers, précise que " l'ensemble de la population française serait à risque de déficit en vitamine D entre novembre et avril (versus mai - octobre). Une complémentation peut alors être proposée pendant cette période, et toute l'année chez certaines populations présentant des facteurs de risque de déficit en vitamine D ". Veiller à ses besoins en vitamine D durant l'hiver s'avère donc être particulièrement judicieux.

La vitamine D existe sous deux formes : la vitamine D2 et D3. La vitamine D3 se révèle être la plus efficace pour augmenter les concentrations sériques dans le sang. C'est aussi la forme la plus active biologiquement dans l'organisme.

IBSA Pharma, filiale française du groupe pharmaceutique IBSA basé en Suisse et spécialiste de l'innovation incrémentale, a mis au point la Vitamine D3 Film-Tec® IBSA, un complément alimentaire à base de Vitamine D3 sous forme d'un film orodispersible ultra-fin. Cette forme galénique originale permet une prise très simple, pratique, sans eau. Une fois déposé sur la langue, quelques secondes suffisent pour que le film se dissolve.

Il permet de délivrer la juste dose, garantissant une sécurité de prise.

Le plus : l'arôme naturel d'orange qui diffuse un agréable goût fruité.













JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 Divertissement France, 2024 — TF1
The Voice, la plus belle voix

21h00 Jeu France,2023 — France 2
Le quiz des champions

20h55 Téléréalité, France 2024 — M6
Recherche appartement ou maison

21h00 Rugby : Top 14 Saison 2023 — CANAL+
Toulon / Toulouse

21h00 Série humoristique — W9
France - 2024
La petite histoire de France

20h50 Thriller — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 1992
Basic Instinct

21h05 Cinéma Drame — 6ter
Grande-Bretagne - Etats-Unis 2008
Slumdog Millionaire

20h50 Comédie dramatique Belgique 2021 — CINE + PREMIER
Cet été-là

20h55 Culture France, 2024 — C8
Télé : ton univers impitoyable

20h50 Comédie dramatique France ,2023 — CINE CINEMA
Un métier sérieux

21h00 Film d'action — CINE + FAMIZ
HongKong - Japon - Etats-Unis, 1993
Niki Larson

21h00 Cinéma Film d'action — TMC
Etats-Unis - Bulgarie - France - 2014
Expendables 3

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique France 2024
Saison 1 Épisode 6

La fièvre

Marie Kinsky est invitée par le producteur d'une célèbre émission de télévision du service public qui espère ainsi en améliorer l'audience. La jeune femme refuse mais lui propose une émission spéciale en prime time. Elle invite ses contradicteurs à participer à un débat politique.

22h00

Série policière Etats-Unis 2024
Saison 1 Épisode 1/2/3

Mister Spade

En 1955, le détective privé américain Sam Spade se rend dans la petite ville de Bozouls, en France, en compagnie de Theresa, l'enfant de Brigid O'Shaughnessy afin de la confier à son père Philippe Saint-André. Pour autant, ce dernier reste introuvable, passant son temps à vagabonder. Spade décide de s'installer dans le village. Il se marie avec Gabrielle et tous deux élèvent la fillette. Huit ans plus tard, Saint-André fait son retour dans la région.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:06	12:28	16:11	19:08	20:39
CONSTANTINE	04:12	12:32	16:15	19:12	20:42
ALGER	04:27	12:47	16:29	19:26	20:55
OUARGLA	04:29	12:38	16:16	19:12	20:36
CHLEF	04:34	12:53	16:36	19:33	21:03
MOSTAGANEM	04:39	12:58	16:40	19:37	21:07
ORAN	04:43	13:01	16:43	19:40	21:09

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7870 — SAMEDI 20 AVRIL 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

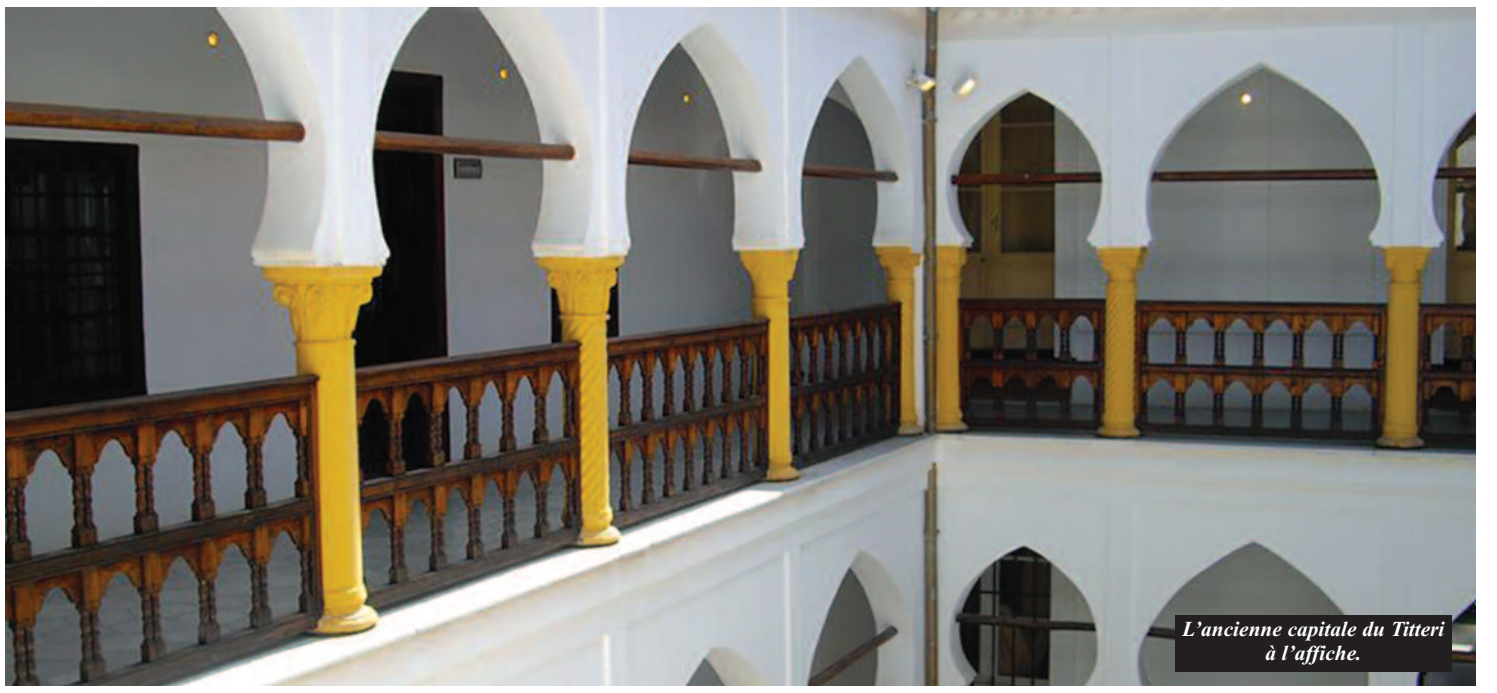
Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	19°	11°
Oran	17°	12°
Constantine	20°	3°
Ouargla	24°	12°

MÉDÉA

Célébration du mois du patrimoine

S'inscrivant en droite ligne dans un contexte de préservation du patrimoine culturel et archéologique que recèle la wilaya de Médéa sur toute l'étendue de son territoire, la célébration du mois du patrimoine a débuté avant-hier et se poursuivra pendant un mois, soit jusqu'au 18 mai prochain.



L'ancienne capitale du Titteri à l'affiche.

Cette célébration revêt un caractère particulier eu égard au slogan retenu pour la circonstance, à savoir : «patrimoine culturel, gestion des risques et des catastrophes naturelles».

Dans ce cadre, la Direction de la Culture et des Arts a tracé un programme culturel et artistique riche et varié, en coordination avec la plupart des partenaires et acteurs des instituts nationaux, des centres de recherche, des organismes publics et des associations culturelles et artistiques actives. En effet, de nombreuses activités mettant en exergue la spécificité du patrimoine culturel matériel et immatériel local de la wilaya à travers, entre autres, l'organisation de rencontres, journées d'études, expositions patrimoniales, Qa3dates traditionnelles, visites touristiques, de sites archéologiques et de monuments historiques, rencontres poétiques, démonstrations de jeux de fantasia, expositions artistiques pour enfants, concours sur la connaissance du patrimoine.

Le coup d'envoi du programme de la manifestation s'est distingué par un événement culturel majeur marqué par le lancement du printemps culturel et patrimonial, hier, à partir du lac suspendu de Dhaya dans la commune de Tamesguida, 15 km au nord du chef-lieu de wilaya.

Le programme de la manifestation sera marqué par l'organisation de plusieurs événements culturels, artistiques et patrimoniaux, dont une présentation du burnous et kachabia locale le 25 avril à Médéa, la tenue d'une exposition, le 30 avril à Berrouaghia, mettant à l'honneur le patrimoine matériel et immatériel de la ville et ses environs.

Une rencontre sur le manuscrit comme réservoir préservant la mémoire à la bibliothèque centrale de la lecture publique à Médéa, le 7 mai, sortie de découverte archéologique vers la région de Bou-Saada dans le cadre des échanges avec la wilaya de M'Sila, le 11 mai, la visite du site archéologique de Madala, commune d'El-maria, le 14 mai

La clôture du mois du patrimoine culturel sera marquée par une manifestation intitulée sur les «moyens de protection et mécanismes d'exploitation du site archéologique de Rapidum, Commune de Djouab, en coordination avec le Centre national de recherche en archéologie, la Société nationale du patrimoine algérien et les associations culturelles locales actives dans le domaine de la protection du patrimoine culturel.

Nabil B.

BLIDA

Grande foule à la journée portes ouvertes sur le sport militaire

UN LARGE public a assisté aux activités de la journée portes ouvertes sur le sport militaire, organisée avant-hier par le service des sports de la 1re région militaire (RM) au niveau du complexe sportif de cette dernière. Cette manifestation, qui s'inscrit dans le cadre des activités du sport militaire au titre de la saison 2023/2024, a permis au public présent, composé en majorité de lycéens et de collégiens de la région, d`assister à des démonstrations en arts martiaux et des exhibitions dans différentes disciplines sportives. Les visiteurs ont également rencontré les athlètes militaires ayant honoré les équipes sportives de la 1re RM et l'Armée nationale populaire, lors de différentes compétitions sportives internationales, en décrochant plusieurs trophées et médailles. Lors de son allocution de bienvenue, le général major, Azzedine Hammad, commandant régional de la défense aérienne du territoire, a déclaré que ce mode de communication vise à rapprocher les institutions de l'Armée nationale populaire du public, lui permettant de voir de près les différentes activités et missions du Centre régional des sports militaires.

Cette occasion est considérée comme une opportunité pour informer le public de l'importance des sports militaires et de la condition physique dans le milieu sportif militaire. A cette occasion, des participants dans les différentes installations sportives du centre ont pu se rapprocher et s'informer sur les différentes composantes du complexe sportif militaire. Les participants ont également assisté à des présentations intéressantes des différents athlètes, et des services, dont la brigade cynophile, qui a laissé perplexe tous les visiteurs avec les techniques très modernes de dressage des chiens pour les différentes opérations.

Cette manifestation sportive a également permis aux visiteurs de découvrir différents sites du complexe de la 1re région militaire, considéré comme étant parmi les meilleurs dont dispose le sport militaire algérien et dont les infrastructures servent énormément dans la préparation et la récupération adéquate de l'élite sportive militaire, et ce dans plusieurs disciplines. Le général major Azzedine Hammad a également insisté sur l'importance de l'héritage du sport militaire, qui se reflète à travers les performances sportives réalisées par ses athlètes relevant des différentes équipes nationales militaires aussi bien sur le plan national que mondial.

T. Bouhamidi

LOGEMENTS

L'aide du FNPOS versée à partir du 25 avril

LE MINISTRE du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a assuré que l'aide non remboursable à l'habitat rural sera accordée par le Fonds national de péréquation des œuvres (FNPOS) aux attributaires de cette formule (travailleurs ou retraités) sera versée à partir du 25 avril. M. Bentaleb avait précisé dans une précédente déclaration que les préparatifs sont en cours en vue du début du versement de cette aide à partir de jeudi prochain, dans le cadre d'un calendrier précis, au moyen d'une enveloppe financière totale de 30 milliards de dinars destinée à quelque 60 000 bénéficiaires au niveau national. Il a souligné que cette mesure «vient en exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à consacrer la dimension sociale de l'Etat algérien». Il convient de rappeler, que le ministre a indiqué lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) en octobre 2023 que «les capacités financières du fonds permettent d'allouer 24 000 aides par an, couvrant toutes les formules de logement, y compris les logements sociaux, participatifs et promotionnels aidés». Le ministre a tenu à rappeler que le fonds a été contraint en 2017 à suspendre la réception de nouvelles demandes dans toutes les wilayas du pays, étant incapable en ce temps-là d'absorber le grand nombre de demandes liées à cette aide.

L. L.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

62 morts en une semaine

LES SERVICES de la Gendarmerie nationale (GN) ont enregistré soixante-deux (62) morts et 323 blessés dans 186 accidents de la route survenus dans leurs territoires de compétence en une semaine.

Le chargé de communication au Centre d'information et de coordination routière du Commandement de la GN, Abdelhamid Amrani, a indiqué que le facteur humain était la «principale cause» de ces accidents survenus en raison du non-respect du code de la route. Il a poursuivi que 170 accidents ont été provoqués par les conducteurs, dont 34 en raison du non-ralentissement dans les virages, 22 à cause de l'imprudence et 19 en raison de la circulation sur la voie de gauche, tandis que 13 ont été provoqués par les piétons.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira avec 12 accidents, suivie de la wilaya d'Alger avec (11 accidents), Boumerdes et Tebessa (10 accidents). Selon le même responsable, le bilan fait ressortir «une hausse» du nombre d'accidents (+33), de morts (+3) et de blessés (+104) par rapport à la semaine précédente.

S. N.